2020

Covid-19

BARONNIE DE LIÈGE
COMMANDERIE DES COSTES DU RHÔNE

Liège au fil du Rhône - N°20
SPECIAL COVID-19

L'EDITO DU CONSUL

« *Emporte dans ta mémoire pour le reste de ton existence, les choses positives qui ont surgi au milieu des difficultés. Elles seront une preuve de tes capacités et te redonneront confiance devant tous les obstacles* ». Paulo Coelho

Gente Dame, Messire,

Les dernières consignes sanitaires tant en Belgique qu'en France nous ont contraint malheureusement et à contre-cœur à annuler notre Grand Chapitre de Printemps, prévu au Golden Horse le samedi 6 juin prochain, et qui devait mettre à l'honneur les vignerons de Sablet. Pour les mêmes raisons, notre projet de voyage en Provence durant le congé de l'Ascension a également été postposé, comme les chapitres en mai de nos amis des Baronnies de Gand et de Suisse ; même le grand Chapitre du Château de Suze-la-Rousse, fin juin a lui aussi été annulé, nous privant du plaisir annuel de nous réunir autour de notre Grand Maître et de tous nos amis Commandeurs de Provence, de Suisse, de Gand, du Québec..... Un plaisir pour ma part que j'avais pu partager plus de trente années consécutives, sans jamais (dé)faillir !

Situation unique et historique, notre agenda des activités liées à la Commanderie des Costes du Rhône s'est donc vidé en ce printemps maudit de son gouleyant programme d'activités bacchiques et conviviales... Situation inédite, qui nous déplait forcément, même si nous devons

L'EDITO DU CONSUL

avant toutes choses mettre en avant la santé de chacun et de tous.

Nous espérons que cette édition spéciale de Liège au Fil du Rhône vous trouvera en bonne santé ! Pour améliorer encore celle-ci, nous vous renvoyons à l'article très intéressant qui nous a été envoyé du Québec par Dino Halikas, le Consul de la Baronnie de Drummondville. Dino, homme passionné, naturopathe et biologiste médical, vous transmettra quelques conseils judicieux pour développer naturellement votre système immunitaire. Grand merci à lui pour cette contribution insolite, riche et documentée, qui même si on ne peut la résumer à cet élément, se termine par une recommandation que je trouve personnellement tout-à-fait 'recommandable' : boire du vin, rouge toujours, du Rhône bien sûr, est excellent pour la santé !

Nous avons voulu dédier un numéro spécial de Liège au Fil du Rhône au fameux Covid 19, pour nous intéresser aux effets peu anodins de ce satané virus sur le travail sacré de nos amis vignerons du Rhône… Si la vigne poursuit son développement en ce début de printemps avec beaucoup d'insouciance, son environnement humain et commercial est fort perturbé. Nous voulons ainsi avec ce numéro spécial vous sensibiliser à cette problématique émergente, et souligner toute notre solidarité avec nos amis vignerons. Solidarité que je vous suggère d'exacerber encore en amplifiant vos achats de vins du Rhône, et en multipliant les apéros et les dégustations, de manière virtuelle pour commencer, avec tous vos amis dès que le déconfinement social pointera le bout de son nez…

Après la pluie viendra le beau temps, et le retour de nos activités préférées… Tournons nous vers le futur et le retour du soleil : nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre grande **Soirée de Gala du trentième anniversaire en ce samedi 14 novembre prochain**, et pour le **Salon des vins du Rhône qui l'accompagnera ce dimanche 15 novembre** ! Et pour nos activités annulées de ce printemps, ce ne sera que partie remise : nous inviterons à nouveau les vignerons de Sablet au printemps prochain… Merci de déjà bien noter les dates de ce Chapitre de Printemps, le vendredi 4 et le samedi 5 juin 2021. Nous aurons d'autant plus de plaisir à nous y retrouver qu'auront grandi en conséquence notre impatience et notre soif de découvrir les magnifiques nectars de l'appellation « Sablet », charmant village perché sur un mamelon, entre Gigondas et Séguret, au pied des Dentelles de Montmirail… Quant au voyage «Ascension dans les Costes du Rhône», il sera lui reporté au week-end de l'Ascension 2021, entre le 12 et le 17 mai !

D'ici toutes ces réjouissances, portez-vous bien, et pour ce faire, portez à vos lèvres un verre de Costes du Rhône, en toute confraternité !

DEGUSTATION ET CHAPITRE

ANNULATION

ANNULATION DE LA DEGUSTATION DU 5 JUIN ET DU CHAPITRE DU 6 JUIN 2020

En raison de la pandémie du covid-19 et des mesures prises par le Gouvernement de Sophie Wilmès pour préserver la santé de chacun d'entre nous, la Baronnie se voit aussi dans l'obligation d'annuler la dégustation des vins de Sablet prévue le vendredi 5 juin ainsi que le Chapitre du samedi 6 juin prochain.

Tout cela n'est que partie remise puisque nous vous donnons déjà rendez-vous l'an prochain, les 4 et 5 juin 2021, avec nos amis du village de SABLET.

LE MOT DE LA REDAC'

Cher(e)s ami(e)s en Costes du Rhône,

Depuis quelques semaines, nous subissons toutes et tous les conséquences d'une pandémie mondiale, venue de Chine. Elle nous impose de modifier temporairement nos comportements et habitudes. Nos gouvernants ont pris cette sage, et difficile, décision de confiner l'ensemble de la population dans le but de nous préserver et de nous donner toutes les chances de vivre l'après.

Vu cette situation, qui pourrait impacter 4,8 % du PIB mondial (sans compter les demandes sociales), il a semblé naturel que « *Liège au fil du Rhône* » prenne ce temps pour réfléchir à l'avenir de nos vins préférés dans un contexte qui risque d'être profondément modifié demain.

Après avoir relayé l'appel à la solidarité de la filière rhodanienne, nous présenterons certaines mesures prises par le gouvernement (Chômage partiel, étiquetage), nous irons trouver les vignerons afin de leur demander leur avis sur la façon dont ils appréhendent cette crise sur leur entreprise. Nous verrons aussi comment tenter d'éviter le virus..

Ce numéro exceptionnel ne se veut pas être exhaustif mais informatif. Il vise à savoir si une nouvelle perception doit être souhaitée et quelle orientation devrait prendre l'économie rhodanienne. Notre objectif est d'informer chaque lectrice, chaque lecteur de ce que vit actuellement l'économie viticole rhodanienne. Nous reviendrons évidemment dans nos prochains numéros sur les effets de cette crise.

En attendant, prenez soin de vous et des vôtres !

Bonne lecture !

La filière rhodanienne se mobilise et appelle à la solidarité et à la responsabilité collective

Dans un courrier adressé aux opérateurs de la filière viticole rhodanienne, le président d'Inter Rhône, Michel Chapoutier, et ses deux vice-présidents appellent à la solidarité et à la responsabilité collective.

Alors que 2020 nous fait déjà vivre bon nombre d'incertitudes et

Inter Rhône, Avignon Crédit photo: Inter Rhône

d'inquiétudes sur nos principaux marchés que sont les Etats-Unis, Hong Kong, le Royaume Uni, la Chine et la France, nous voilà maintenant frappés violemment et de plein fouet par une crise sanitaire mondiale.

INTER RHONE

APPEL A LA SOLIDARITE

Toutes les entreprises de notre région doivent aujourd'hui faire face à une situation inquiétante, violente, anxiogène et dont il est difficile d'imaginer l'issue.

Cette situation, totalement inédite, est un véritable challenge pour nos entreprises et ses conséquences seront dramatiques pour certaines d'entre elles.
Certes, l'Etat a su rapidement mettre en œuvre des outils pour aider nos structures pendant cette période particulièrement compliquée et incertaine.
La BPI (Banque Publique d'Investissement) notamment soutient nos entreprises qui auraient un besoin de trésorerie, une sécurisation d'un découvert ou encore des lignes court terme.
Mais l'accès à ces aides d'Etat ne se fera que dans un contexte de relation commerciale et de comportement éthique et déontologique de la part de nos entreprises.
Nul doute que l'Administration s'attachera à vérifier que ces principes soient bien respectés par les entreprises aux risques pour elles de voir ses avantages accordés annulés ou repris.

La solidarité collective de notre filière doit être pleine et entière.
Aujourd'hui, nous en appelons solennellement à la responsabilité collective.
Les annulations unilatérales de contrat de vente pour force majeure, l'imposition sans discussion de reports de paiements voire la rétention de paiements sont inacceptables. **Ces pratiques ruinent** les relations de confiances engagées entre l'amont et l'aval de notre filière parfois depuis de nombreuses années.

Et elles menacent l'avenir de notre filière régionale quand il s'agira de reconstruire tous ensemble.
De plus, nous assistons depuis quelques jours à l'émergence de quelques contrats de vente de vins en vrac accompagnés de propositions de prix « indécents », totalement déconnectées du marché et des mercuriales alors même que la situation macroéconomique de nos appellations rhodaniennes est à l'équilibre.
Le risque majeur d'anéantir tous les efforts de valorisation de nos appellations, entrepris collectivement, depuis tant d'années, est à nos portes.
Nous devons retrouver en nous le sens de notre responsabilité collective face à cette accumulation d'événements et ne pas nous laisser envahir par le sentiment d'individualisme ou court termiste.

Clients, fournisseurs, partenaires ; nous traversons tous la même tempête et demain notre viticulture aura besoin de tout le monde.

Nous vous encourageons à partager clairement entre partenaires commerciaux de l'amont et de l'aval les difficultés que vous traversez afin d'envisager toutes les solutions possibles. Plus encore qu'en temps normal, nous devons favoriser le dialogue et la négociation.

Nous restons bien évidemment à votre écoute.

Bon courage à chacun de vous.
Et que vive notre filière viticole régionale encore longtemps.

Michel Chapoutier, Philippe Pellaton, Etienne Maffre

ETIQUETAGE

DEROGATION

Dérogation pour les mentions d'étiquetage liées à la mise en bouteille

Dérogation à l'article 10 du décret n° 2012-655 du 4 mai 2012 relatif à l'étiquetage et à la traçabilité des produits vitivinicoles et à certaines pratiques œnologiques.

La DGCCRF (la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) a été sollicitée concernant l'application de l'article 10 du décret n° 2012-655 du 4 mai 2012 durant la crise sanitaire.

Certains opérateurs connaissent des difficultés concernant la mise en bouteille au domaine pour diverses raisons : conditionnement indisponible, problèmes d'approvisionnement, Certains embouteillages doivent dès lors être effectués en dehors de l'exploitation vitivinicole. Toutefois, sur les étiquettes déjà imprimées figurent les mentions « Mis en bouteille à la propriété », « Mis en bouteille au château / domaine / clos… » voire « Mis en bouteille dans la région de production ».

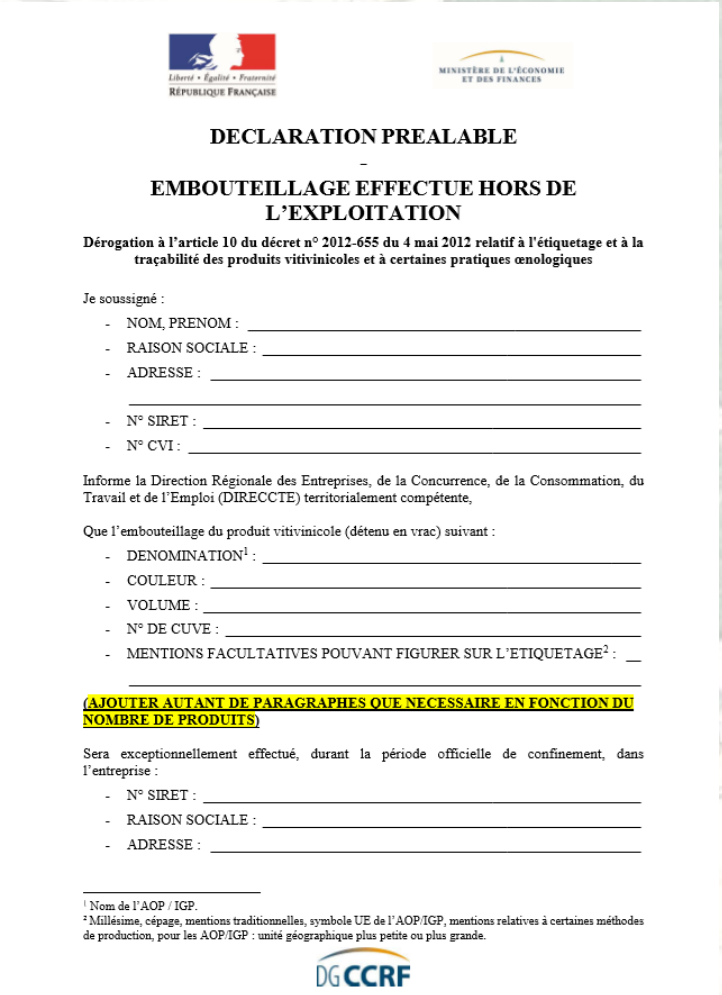

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DECLARATION PREALABLE

–

EMBOUTEILLAGE EFFECTUE HORS DE L'EXPLOITATION

Dérogation à l'article 10 du décret n° 2012-655 du 4 mai 2012 relatif à l'étiquetage et à la traçabilité des produits vitivinicoles et à certaines pratiques œnologiques

Je soussigné :

- NOM, PRENOM : _____
- RAISON SOCIALE : _____
- ADRESSE : _____
- N° SIRET : _____
- N° CVI : _____

Informe la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) territorialement compétente,

Que l'embouteillage du produit vitivinicole (détenu en vrac) suivant :

- DENOMINATION[1] : _____
- COULEUR : _____
- VOLUME : _____
- N° DE CUVE : _____
- MENTIONS FACULTATIVES POUVANT FIGURER SUR L'ETIQUETAGE[2] : _____

(AJOUTER AUTANT DE PARAGRAPHES QUE NECESSAIRE EN FONCTION DU NOMBRE DE PRODUITS)

Sera exceptionnellement effectué, durant la période officielle de confinement, dans l'entreprise :

- N° SIRET : _____
- RAISON SOCIALE : _____
- ADRESSE : _____

[1] Nom de l'AOP / IGP.
[2] Millésime, cépage, mentions traditionnelles, symbole UE de l'AOP/IGP, mentions relatives à certaines méthodes de production, pour les AOP/IGP : unité géographique plus petite ou plus grande.

DGCCRF

Compte tenu de ces difficultés, durant la période de confinement, la DGCCRF peut autoriser l'étiquetage des mentions suscitées lorsque l'embouteillage a été exceptionnellement effectué en dehors de l'exploitation vitivinicole ou de la région de production, et ce dans les conditions suivantes :

- Dérogation limitée à la période de confinement officielle ;
- L'embouteillage peut être réalisé en l'absence du personnel de l'exploitation vitivinicole ;

L'opérateur prévient par mail la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) dont il relève, en adressant le formulaire prévu, qui permet d'assurer la traçabilité des produits.

Toute non-notification à la DIRECCTE constituerait une infraction à la réglementation.

• Le registre des entrées et des sorties doit être renseigné lors de la sortie du vin du site d'expédition (et doit être renseigné à l'entrée du vin sur le site d'embouteillage).

• A la fin de l'opération d'embouteillage effectuée hors de l'exploitation ou de la cave coopérative, le registre d'embouteillage devra être renseigné comme suit :

o Mention : « embouteillage effectué dans l'entreprise [...] » o Mentions requises habituellement.

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

- Auvergne-Rhône-Alpes : ara.polec@direccte.gouv.fr
- Occitanie : oc.polec@direccte.gouv.fr
- Provence Alpes Côte-d'Azur (compétente en Corse) : paca-poleC@direccte.gouv.fr

CHOMAGE PARTIEL

PROCEDURE

Chômage partiel. Comment procéder ?

Pour tout employeur, mettre temporairement des collaborateurs en régime de travail réduit, pour cause de force majeure est difficile. Vous êtes peut-être dans la situation de mettre une partie de votre personnel en chômage économique. « *Liège au fil du Rhône* » vous informe de la procédure à suivre.

En tant que dirigeant, lorsqu'une baisse de l'activité soudaine et temporaire arrive, il est possible de réduire les coûts et de sauver les emplois en mettant tout ou partie de son entreprise en chômage partiel. Quelles sont les conditions ?

Le chômage partiel peut prendre deux formes : la fermeture totale ou partielle de l'entreprise ou la diminution du temps de travail des salariés. Quelle que soit la forme choisie, il faut impérativement avoir la possibilité de justifier de façon objective la diminution brutale et temporaire de l'activité. La preuve de la chute du chiffre d'affaires est impérative.

La démarche se fait en deux étapes :

1. Consultation du CSE ou du délégué du personnel pour statuer sur l'opportunité de la mise en activité partielle. Pour les plus petites entreprises, il faut informer directement les salariés.

2. Demande en ligne auprès de la DIRECCTE : le délai de réponse a été raccourci à 48h pour permettre aux entreprises de s'adapter au plus vite. Si la situation l'exige, il est possible de prendre

immédiatement les mesures et de demander l'application rétroactive du chômage.

Qui paie les salariés ?

Les contrats de travail des salariés sont suspendus et ces derniers continuent de percevoir une partie de leur salaire. Pour aider au mieux les entrepreneurs à surmonter la crise du Covid-19, l'État a mis en place des dispositions très favorables.

Ainsi, les employeurs vont reverser aux salariés une indemnité correspondant à 84% de leur salaire net. En contrepartie, l'État s'engage à verser aux employeurs une indemnité correspondant à 100% du montant versé aux salariés - dans la limite de 4,5 SMIC - ce qui limite considérablement l'impact financier pour les dirigeants d'entreprise.

Toutes les mesures sont téléchargeables sur le site de Bercy : https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf

https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Près de 3 millions de personnes sont actuellement concernées par ce système. Une enveloppe de 24 milliards € est prévue dans le budget rectificatif 2020.

Sondage : Quels impacts de la crise du Covid-19 sur les vignerons rhodaniens ?

A la rédaction de « Liège au fil du Rhône », nous sommes, comme tout un chacun, conscients que cette crise du covid-19 aura des implications pour nos amis vignerons rhodaniens. Nous ne pouvions évidemment pas passer sous silence les préoccupations de nos amis. Nous avons donc décidé de leur donner la parole afin de connaitre leur état d'esprit et leur demander comment ils envisagent le futur proche au niveau de leur activité. Nous remercions évidemment celles et ceux qui ont pris quelques minutes afin de répondre à nos questions.

Nous avons consulté nos amis sur différents thèmes. Ces derniers s'articulent autour d'abord des attentes et des conséquences directes à la suite de la crise. Ensuite, une deuxième thématique prend en compte l'impact financier et enfin, une dernière partie concerne les conséquences sur les ventes.

Nous avons interrogé nos partenaires habituels. Ce mini sondage, même s'il n'est scientifiquement pas représentatif de l'ensemble de la profession rhodanienne, nous semble pertinent pour constater, et révéler, certaines préoccupations actuelles des viticulteurs.

Si la santé est naturellement l'élément important de cette crise, nous ne pouvions oublier toute l'activité économique bloquée durant cette période. Comme tous les secteurs économiques, nos amis vignerons en sont aussi les victimes.

L'idée de ce sondage nous est venue, notamment, en ayant lu cette phrase de Jacques Attali : «*Après la crise du Coronavirus, le pouvoir politique appartiendra à ceux qui sauront démontrer le plus d'empathie pour les autres. Les secteurs économiques dominants seront d'ailleurs aussi ceux de l'empathie : la santé, l'hospitalité, l'alimentation, l'éducation, l'écologie..* ».

Le secteur viticole fait naturellement partie de ces secteurs. La citation qui se trouvait dans le sondage a partiellement, ou totalement, convaincu les deux tiers des répondants. La mathématique ne trompe pas. Il reste qu'un tiers ne l'est pas.

I) Les attentes et les conséquences directes

Nous nous sommes d'abord intéressés à l'activité de nos avis vignerons depuis le début du confinement. Et là, vu la saison, il n'y pas de surprise. Nos amis vignerons ont consacré majoritairement leur temps à travailler dans la vigne (69 %). Mais, conscient de leur activité économique, 40 % des sondés ont consacré du temps à maintenir du lien avec leur clientèle et aux tâches administratives. Cet élément nous montre que, malgré la situation difficile, la majorité a maintenu un contact (d'une façon ou d'une autre) avec leurs clients. Poursuivre le lien commercial, et parfois amical, reste très important pour le vigneron rhodanien.

Les vignerons souhaitent également un soutien fort de la part de l'Etat. Ce soutien se caractérise majoritairement (54 %) dans l'aménagement des délais de paiement (emprunts, fournisseurs, impôts,..). Cette souplesse est un élément qui serait fort apprécié. 30 % demandent que le gouvernement fasse preuve d'imagination pour trouver de nouvelles aides ; telles celles relatives à l'innovation dans leur domaine. Bien évidemment, il existe des aides, notamment via la banque publique d'investissement (BPI). Comme le rappellent dans leur lettre à la filière vitivinicole rhodanienne, Michel Chapoutier, Philippe Pellaton et Etienne Maffre, la BPI soutient

les entreprises qui ont un besoin de trésorerie, d'une ligne de crédit à court terme ou une sécurisation d'un découvert.

Mais, ces aides dans le domaine vitivinicole ne sont soutenues que de quelques organismes bancaires spécialisés dans le domaine. Il s'agit d'une vraie question lorsqu'on connaît le poids de ce secteur économique dans l'économie hexagonale.

II) Impact financier

La problématique financière est centrale et, évidemment, liée au point précédent.

Rappelons tout d'abord que la plupart des sondés sont des entrepreneurs qui possèdent leur entreprise.

Afin de garantir la continuité de leurs activités, tous les sondés ont l'intention de faire appel aux aides au redéploiement économique. Cette unanimité de réponse montre, si besoin en était, toute l'importance des mesures gouvernementales.

Au niveau des exploitations, parmi les aides étatiques, 67 % des sondés donnent la priorité aux emprunts de trésorerie garantis par l'Etat (rappelons que le gouvernement a prévu une enveloppe de 300 milliards €). 58% donnent aussi priorité au report du paiement de leurs échéances de remboursement. Problématique liée à ces demandes, les charges administratives. 40 % des sondés demandent un allègement des charges administratives. A ce sujet, Jacques Bichot ([1]), Economiste, rappelle que *« le bureaucrate a l'art de compliquer et le politique utilise cette complication comme instrument de pouvoir »* ([2]). Ces réponses donnent une image fidèle de ce que nos amis vignerons, et plus largement tous les entrepreneurs, doivent consacrer comme temps à des tâches autres que celles de la vigne (administratives,..). Les attentes des vignerons vis-à-vis de l'Etat sont multiples mais, consistent avant tout à sauvegarder leur activité principale.

[1] Bichot Jacques, Le Labyrinthe. *Compliquer pour régner,* Les Belles Lettres, « Manitoba »,2020

[2] J. Bichot : « *La paperasserie, forme très répandue de la bureaucratie, se développe lorsque les hommes politiques, incapables d'agir sur la réalité, compensent en redoublant d'action sur les textes, plus malléables que les hommes* ».

Les mesures prises par le gouvernement d'Edouard Philippe sont considérées comme insuffisantes pour 40 % des sondés. 50 %, en revanche considèrent qu'elles sont suffisantes. Parmi les justifications de non-satisfaction, nous trouvons comme principale demande : l'annulation des charges. Cette demande est récurrente et présente en grande majorité chez les sondés. Si entre le souhait et les réalités, il peut avoir un pas, que les Autorités ne franchissent d'ailleurs pas dans le Projet de Loi de Finances rectificatif, il y a lieu de constater que le climat économique est plus que pesant chez les sondés. Et c'est élément là, il y a lieu de ne pas le négliger. Ce climat économique va peser sur les ventes (voir point III).

Les priorités

Afin d'établir leurs priorités, la grande majorité- 77 % - des personnes souhaitent discuter d'abord avec leur comptable, tant de la priorité que du type de mesure adaptée à leur entreprise. Le rôle de conseil du comptable est donc primordial dans la gestion de cette crise.

Elément prioritaire. Les sondés répondent toutefois à 67 % que la priorité des priorités est le report des remboursements, lesquels sont évidemment consécutifs à la diminution de leurs revenus. Est considéré ensuite comme nécessaire, l'allègement des charges administratives pour 66 % des sondés. Quant aux emprunts de trésorerie garantis par l'Etat, ils sont 55 % à considérer cette mesure comme nécessaire. '

Au-delà de ces chiffres, ce qui apparait est évidemment, ce sont les préoccupations de nos amis vignerons, lesquels envisagent l'avenir d'une manière prudente, surtout sur les ventes ; c'est l'objet du point suivant.

III) Impact sur les activités et les ventes

Comment les vignerons perçoivent l'avenir à la suite du confinement ? Dans cette partie, nous prenons comme hypothèse que les vignerons vont subir des pertes dans leurs ventes vu la fermeture du secteur horeca. Nous nous sommes intéressés d'abord à l'impact de la crise sur l'ensemble de leurs activités et puis l'impact sur les ventes.

Impact sur l'ensemble des activités

Dans cette partie, nous avons souhaité connaître comment les viticulteurs vont réagir en termes d'activités à cette crise. Comment envisagent-ils de poursuivre leurs activités ? Sont-ils disposés à faire évoluer leur entreprise ? Si oui, vers quelle activité ?

Tirant les conséquences de cette crise, 75 % des sondés sont disposés à diversifier les canaux de distribution de leurs vins. En d'autres mots, l'attachement à un ou deux canaux de distribution a vécu. La crise crée donc des opportunités qu'ils sont disposés à saisir. La dépendance vis-à-vis des canaux habituels de distribution (grande distribution, vente directe, vente via réseaux,,...) est donc appelée à diminuer. Est-ce pour autant que nos amis vont se diriger vers les nouvelles technologies, la vente en ligne ? 12 % des sondés considèrent cette possibilité de diversification très importante, ce qui veut dire que 88 % estiment que leurs clients ne vont pas accroître leurs ventes par Internet (les chiffres actuels montrent que la vente de vins par Internet tend à se stabiliser – voir article).

Une analyse plus fine du résultat montre que cette importance de diversification est surtout présente dans des entreprises d'une certaine taille. Autrement dit, ce sont celles qui peuvent en assumer le coût qui vont investir le créneau. Pour les autres, la solution est la diversification des revenus.

Afin de diversifier leurs revenus, les sondés n'ont pas d'autre solution que celle de diversifier leurs activités. 60 % des sondés ont l'intention de le faire, en se tournant, par exemple, vers l'œnotourisme. Plus d'un tiers des sondés sont conscients que la réorganisation de leurs ventes est considérée comme un élément important, voire très important ; surtout avec les prévisions de pertes dans leurs ventes.

Impact sur les ventes

Une majorité de sondés (63 %) pense que cette crise aura un impact très important sur les ventes de leurs produits. Toutefois, 30 % ne se prononcent pas quant à la

hauteur de cette perte de ventes ([3]).

Nous retiendrons que 28% des sondés déclarent qu'une absence de perte est très incertaine ; ce qui signifie, à contrario, que dans 72 %, la perte l'est. Ceci confirme notre hypothèse de départ que chacun sera impacté négativement. « *Le retour aux ventes normales prendra plusieurs mois* », remarque un viticulteur, qui synthétise bien les résultats et marque à quel point l'impact de cette crise sera durable. Mais, attardons-nous à présent sur la possible amplitude de ces pertes.

Alors que 14 % pense les pertes ne dépasseront pas 10 %, une majorité de sondés a, cependant, la certitude que leurs pertes seront comprises entre 50 et 75 %. Il est intéressant de constater que si nous pondérons cette réponse, elle est certaine à 75 %; ce qui tend à signifier que la majorité des pertes se situera dans cette fourchette. 28 % pensent que cette perte sera comprise entre 10 et 30 %.

Commentaires

Ce sondage montre, si besoin en était, les difficultés dans lesquelles se trouvent le viticulteur rhodanien.

Le stress qu'engendre cette crise n'est pas à négliger. Nos amis, à l'évidence, souffrent de cette situation mais sont aussi très inquiets par rapport à l'avenir.

Nos amis sont des personnes de bon sens et connaissent merveilleusement le biotope dont ils ont besoin. C'est pourquoi plusieurs remarques vont dans le sens d'un frein à l'industrialisation de masse, car ils sont conscients que l'origine de la crise vient de cet élément. « *Il faudrait que les gouvernements prennent de grandes décisions pour mieux gérer notre planète, freiner l'industrialisation de masse, revaloriser nos savoir-faire, repeupler nos campagnes… » est une phrase qui résume très bien la demande des viticulteurs, conscients, mieux que personne, de l'importance de la préservation du biotope dans leurs activités.*

[3] Cela se comprend car, lors de l'envoi du questionnaire, les mesures annoncées par le Premier Ministre Edouard Philippe à l'Assemblée nationale le 28 avril dernier n'étaient pas encore connues. Seule la date du déconfinement au 11 mai l'était.

Pour les viticulteurs la stratégie qui doit sortir de cette crise doit aller vers la proximité. Rapprocher le producteur et le consommateur sera plus que probablement un grand enseignement de cette crise. Nous l'avons vu avec la problématique des masques. Être dépendant d'autres pays renforce le sentiment d'insécurité de la population. Si nous transposons ce sentiment sur l'état d'esprit du viticulteur, il y a donc lieu de diminuer ce phénomène de dépendance ; ce qui, à terme, renforcera non seulement le producteur dans son travail et la qualité de celui-ci mais répondra aussi aux attentes de qualité du consommateur. Une situation de « gagnant-gagnant ». Un viticulteur résume au mieux cet élément : *« Que l'on repense à une consommation de proximité et de saison et moins mondialiste ».*

Pour conclure, nous avons vu que le stress du lendemain est bien présent chez les viticulteurs. Situation devant laquelle nous devons toutes et tous nous être solidaires. Le terroir appartient à tous. Nos amis rhodaniens sont conscients des enjeux planétaires et veulent nous conscientiser aux grands défis de demain. Pour éviter d'autres crises et nous préserver, nous devons toutes et tous reconnaître la primauté de la nature sur nos vies (d'autres articles traitent de ce sujet).

En attendant, « *Que l'on s'en sorte en bonne santé et que l'on s'en sorte tout court…* », conclut un vigneron, citation que nous faisons également nôtre.

Courage donc à vous, les viticulteurs !

Stratégies naturelles pour soutenir votre immunité

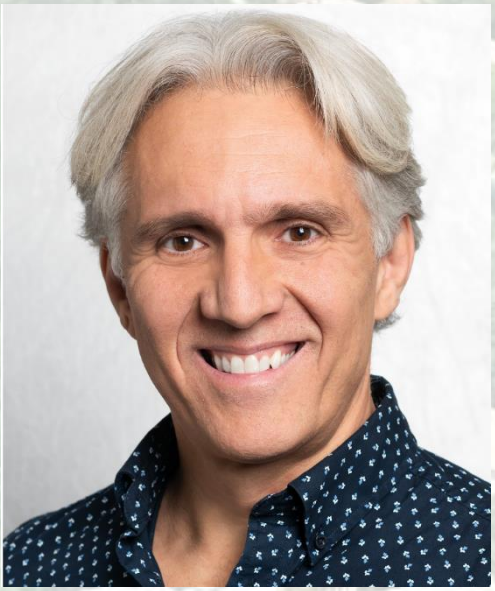

Ou comment faire pour tenter d'éviter le virus covid-19 ?

Par Dino Halikas Naturopathe et Biologiste médical
Consul de la Baronnie de Drummondville

La Commanderie des Costes du Rhône est une grande famille et compte de nombreux talents en son sein. Et parmi eux, il y en a un qui va nous éclairer, en cette période d'incertitude où le covid-19 fait de trop nombreuses victimes dans le monde.
Dino Halikas est le Consul de la Baronnie de Drummondville au Québec. Professionnellement, il est Naturopathe et Biologiste médical.
Cette contribution de Dino montre à quel point nous nous sentons tous concernés par ce virus et formons un tout sur la planète. Dino, scientifique, nous apporte une autre façon de regarder la pandémie et, en bon professionnel, nous apporte des éléments pour passer au travers de ce virus.
Merci Dino !

Chers amis amateurs de bons vins et amoureux de la nature, en ces temps plutôt difficiles, la terre n'arrêtera pas de produire ses bons fruits et nous aurons besoin de maintenir nos activités afin de faire le vin comme chaque année. Il faudra certainement réfléchir aux meilleurs moyens de s'assurer de le faire en toute sécurité.

La prévention face à la transmission des infections virales passe par des moyens d'hygiène de base et de distanciation sociale, mais nous ne pourrons rester isolés des autres indéfiniment. Comment alors reprendre nos activités en sachant que nous aurons probablement à faire face à la COVID-19 un jour ou l'autre puisque le seul moyen efficace d'enrayer ce type d'infection à court terme, est d'acquérir une immunité communautaire. Cela signifie qu'au moins 80% de la population devra l'attraper et développer ses défenses naturelles.

Personne au moment d'écrire ces lignes, n'a encore trouvé de médicament, de vaccin, ni même de produit naturel qui permet de guérir ou de prévenir l'infection au virus de la COVID 19. Je vais donc vous parler de la santé de votre système immunitaire. Non pas pour éviter de l'attraper, mais bien pour passer au travers le mieux possible.

Le système immunitaire (SI) constitue le système de défense du corps humain contre les substances qui menacent son intégrité et sa survie. Lorsqu'il est en bonne santé et qu'il dispose de toutes les substances nutritives dont il a besoin, il a plus de chances de combattre efficacement les infections (virus, bactéries, champignons, parasites), le cancer et la présence de corps étrangers.

Notre immunité dépend de nos habitudes de vie

Notre système de santé réagit de manière extraordinaire à cette pandémie en donnant des directives de prévention, en dépistant les malades et en traitant les gens qui sont atteints. Il n'y a toutefois pas encore beaucoup d'intérêt dans le discours pour l'amélioration des facteurs de risque qui amènent certaines personnes à souffrir de cette infection beaucoup plus que d'autres. Nous semblons oublier que les gens qui meurent en grande majorité de cette infection virale sont plus âgés certes, mais aussi la plupart du temps, atteints de maladies chroniques évitables et réversibles (diabète de type 2, obésité, maladies cardiovasculaires, cancer, etc.). À la fin de tout cet épisode absolument horrible pour beaucoup de familles partout sur la planète, je ne serais pas surpris que l'on constate que les pays qui ont le moins de maladies chroniques sont ceux qui ont eu le moins de décès toutes proportions gardées.

Optimiser notre système immunitaire.

La vitamine D

Ce que nous appelons la « vitamine D » n'est pas techniquement une vitamine, puisque le corps peut aussi la fabriquer. Dans l'alimentation, on la rencontre sous deux formes : la vitamine D2 (ergocalciférol), de source végétale, se retrouve en faible quantité dans certains champignons et végétaux, alors que la vitamine D3 (cholécalciférol), d'origine animale, provient des huiles de foie de poisson, du poisson, du lait, du beurre, du fromage et des aliments enrichis en vitamine D. Du côté endogène, la vitamine D est en réalité une hormone synthétisée dans l'organisme humain à partir d'un précurseur du cholestérol (le 7-déhydrocholestérol) sous l'action de la lumière ultraviolette B émise par le soleil. La quantité de vitamine D produite par l'organisme est très variable selon la latitude, l'ensoleillement, l'épaisseur et la pigmentation de la peau ainsi que les prédispositions génétiques.

Cette vitamine a longtemps été reconnue pour son rôle dans le métabolisme osseux, et nous savons aujourd'hui que le génome humain comporte 2 776 sites de liaison pour le récepteur de la vitamine D et qu'elle affecte 229 gènes directement. Plusieurs de ces gènes étant impliqués dans la régulation du système immunitaire, la vitamine D peut réduire le risque de contracter certaines infections virales et bactériennes en modulant la réponse immunitaire à ces agents pathogènes . Du côté de l'inflammation, la vitamine D supprime les cytokines inflammatoires, qui sont en partie responsables de la douleur, de la fièvre et de la congestion associées à l'infection grippale. On parle aussi de « tempêtes de cytokines », qui seraient à blâmer dans certains cas mortels de grippe . Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la carence en vitamine D est associée à un risque accru de grippe et d'infections respiratoires comme la pneumonie, la tuberculose et la bronchiolite .

La vitamine C

Pour se protéger contre les infections, particulièrement les infections virales, le système immunitaire humain a besoin d'un apport quotidien suffisant en vitamine C. Cette dernière favorise l'amélioration de la résistance de l'hôte à la maladie grâce à ses propriétés antioxydantes et immunostimulantes. De plus, la vitamine C exerce une action antivirale directe pouvant conférer une protection spécifique contre les maladies virales. En effet, elle permet d'inactiver un large spectre de virus et de supprimer l'expression de la réplication virale dans la cellule infectée.
Plusieurs études ont démontré que la supplémentation en vitamine C, soit avant et peu après l'apparition des symptômes d'infection des voies respiratoires supérieures, peut aider à alléger ces derniers et à réduire la durée de la maladie. Dans le cadre d'une étude impliquant 463 étudiants, des doses de vitamine C variant entre 3 000 et 6 000 mg par jour administrées avant ou après l'apparition des symptômes de rhume et de grippe ont permis de les réduire de 85 % par rapport au groupe placebo. Selon une autre étude randomisée bien contrôlée, on a pu constater que même une modeste dose de 200 mg par jour de vitamine C administrée aux personnes âgées a entraîné une amélioration des symptômes respiratoires chez les patients hospitalisés

les plus gravement malades et 80 % moins de décès sont survenus dans le groupe de la vitamine C .

Les probiotiques

Un nombre croissant de preuves démontre que les suppléments probiotiques contenant des espèces de Bifidobacterium et de Lactobacillus peuvent améliorer l'activité immunitaire antivirale et réduire la fréquence, la gravité et la durée des infections virales des voies respiratoires telles que la grippe. Deux méta-analyses publiées par le York Health Economics Consortium (YHEC) et Cochrane en 2019 ont rapporté l'efficacité des probiotiques dans la réduction de l'incidence et de la durée de ces infections, du nombre de traitements antibiotiques et des jours d'absence du travail. Les chercheurs ont conclu que ces améliorations se traduisent par des économies de coûts considérables pour le payeur et la société.

Le sureau

Les fruits noir violacé de la plante de sureau (Sambucus nigra) constituent une riche source d'antioxydants et ont longtemps été considérés comme un remède populaire pour le traitement du rhume et de la grippe. Des études cliniques révèlent que l'extrait de sureau est une option de traitement sûre, efficace et rentable pour les personnes infectées par la grippe grâce à sa capacité d'interférer avec le processus de réplication du virus de la grippe.

La quercétine

La quercétine est un flavonol végétal présent dans divers aliments, dont les baies bleutées, les oignons rouges, le chou frisé, les canneberges, le brocoli et le thé vert. Il s'agit d'un antioxydant bien connu aux propriétés antivirales et anti-

inflammatoires. Elle permet de piéger les espèces réactives oxygénées, des radicaux libres produits pendant l'infection virale, prévenant ainsi les lésions tissulaires. De plus, la quercétine diminue les marqueurs inflammatoires comme l'interleukine 8 et agit comme un puissant agent antiviral en inhibant la réplication de virus respiratoires, y compris le virus de la grippe, l'adénovirus et le rhinovirus . Le chercheur Michel Chrétien et son équipe effectuent d'ailleurs présentement des tests en Chine impliquant la quercétine dans le traitement de la COVID-19 .

Le vin rouge

Comment ne pas terminer ce résumé en parlant de la boisson des Dieux. Le vin rouge en effet contient plusieurs composés qui pourraient favoriser la santé de votre immunité. Ce qui n'est pas le cas pour la plupart des autres produits alcoolisés. Il est bien connu que le vin rouge contient des polyphénols dont le resvératrol qui favorise non seulement la prévention contre les maladies cardiovasculaires et le vieillissement, mais aussi une meilleure diversité du microbiote intestinale. Ces propriétés confèrent un avantage au vin rouge pour votre système immunitaire qui n'est pas à négliger lorsque l'on choisit quoi boire. Parmi les vins rouges offerts, certains contiennent plus de ces composés selon le ou les cépages utilisés et les vins du Rhône se situent dans le haut de la liste. Il faut toutefois s'assurer de ne pas en abuser bien sûr puisque l'effet positif des polyphénols pourrait être annulé par la trop grande quantité d'alcool.

Conclusion

Il existe tout un éventail de substances naturelles impliquées dans le bon fonctionnement du système immunitaire et ayant des propriétés antivirales et antibactériennes. En plus de celles qui sont présentées ici, on pense au zinc, au sélénium, à la N-acétylcystéine (NAC), à la mélatonine, aux champignons tels que le shiitake, à l'extrait de thé vert, aux plantes telles que l'origan et le thym, aux huiles essentielles telles que le ravintsare et aux nombreux remèdes homéopathiques, pour ne nommer que ceux-là. Évidemment, il n'existe pas de remède miracle, mais mon souhait le plus cher serait que les populations se rendent compte que les habitudes de vie peuvent avoir un rôle majeur dans la prévention des décès dans ce type de fléau et fassent un véritable virage à 180 degrés. L'alimentation, l'exercice, le niveau de stress et le sommeil sont les fondements d'une approche complète de la santé, et même si cela ne nous empêche pas d'attraper une infection, ces habitudes peuvent nous sauver la vie.

Dino Halikas, recevant le Grand Maître et les Commandeurs au Québec en octobre 2019

Sources bibliographiques

[1] Wellcome Trust. (2010, August 24). Vitamin D found to influence over 200 genes, highlighting links to disease. ScienceDaily. Retrieved March 17, 2020 from www.sciencedaily.com/releases/2010/08/100823172327.htm

[1] Beard JA, Bearden A, et al. Vitamin D and the anti-viral state. J Clin Virol. 2011 Mar;50(3):194-200. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21242105?report=docsum

[1] Virol J. 2008;529. https://www.lifeextension.com/magazine/2009/12/are-you-getting-optimal-flu-prevention

[1] https://www.who.int/elena/titles/vitamind_pneumonia_children/fr/

[1] Jariwalla, Raxit & Harakeh, Steve. (1996). Antiviral and Immunomodulatory Activities of Ascorbic Acid. Sub-cellular biochemistry. 25. 213-31. https://www.researchgate.net/publication/14383321_Antiviral_and_Immunomodulatory_Activities_of_Ascorbic_Acid

https://www.lifeextension.com/protocols/infections/influenza

[1] Gorton HC, Jarvis K. The effectiveness of vitamin C in preventing and relieving the symptoms of virus-induced respiratory infections. J Manipulative Physiol Ther. 1999 Oct;22(8):530-3. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/10543583?report=docsum

[1] Hunt C, Chakravorty NK, et al. (1994) The clinical effects of vitamin C supplementation in elderly hospitalized patients with acute respiratory infections. Int J Vitamin Nutr Res.64:212-219. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/7814237.http://orthomolecular.org/resources/omns/v16n06.shtml#Ref7

[1] Lenoir-Wijnkoop I, Merenstein D, et al. Probiotics Reduce Health Care Cost and Societal Impact of Flu-Like Respiratory Tract Infections in the USA: An Economic Modeling Study. Pharmacol. 2019 Oct 11;10:1182]. Pharmacol. 2019;10:980. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6722238/

[1] Ozgen M, Scheerens JC, et al. Total phenolic, anthocyanin contents and antioxidant capacity of selected elderberry (Sambucus canadensis L.) accessions. Pharmacogn Mag. 2010 Jul;6(23):198-203. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20931079

[1] Zakay-Rones Z, Thom E, et al. Randomized study of the efficacy and safety of oral elderberry extract in the treatment of influenza A and B virus infections. J Int Med Res. 2004 Mar-Apr;32(2):132-40. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/15080016

[1] Kinker et al., Quercetin: A Promising Treatment for the Common Cold. J Anc Dis Prev Rem 2014, 2:2 https://www.longdom.org/open-access/quercetin-a-promising-treatment-for-the-common-cold-2329-8731.1000111.pdf

[1] https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8234053/coronavirus-quercetine-testee-en-chine

Le Roy CI et coll. Red wine consumption associated with increased gut microbiota a-diversity in 3 independent cohorts. *Gastroenterology*, publié en ligne le 29 août 2019.

Si vous avez aimé cet article de Dino Halikas, merci de le signaler à la rédaction.

ECHOS DU VIGNOBLE

Les achats de vin en ligne profitent du confinement et font naître de nouvelles tendances pour l'avenir !

Confinement oblige, les achats de vin en ligne se développent de plus en plus. Les sites de vente, comme Millésima, TWIL, Wine & Co voient leur chiffre d'affaires se consolider. Ces sites voient aussi arriver de nouveaux clients et ces derniers ont tendance à diversifier leurs commandes ; et cela, ce sont des éléments importants pour l'avenir.

Le Directeur général de Wine & Co, Bernard le Marois, signale que le site enregistre beaucoup de nouveaux clients qui se font livrer chez eux, "*plutôt par lot de 12 bouteilles, malgré des délais un peu plus longs que d'habitude, de 48 h à 3-4 jours* ». Ce dernier admet que « *l'activité est très fluctuante selon les jours avec davantage de blancs que d'habitude, de plus en plus de rosés et un prix moyen à la bouteille qui a reculé d'environ 20%* ». Il fait aussi remarquer que « *les expéditions à l'export sont totalement arrêtées, celles dans l'Hexagone ont d'abord reculé d'environ 20% "mais on constate un retour progressif vers la normale, avec une consommation classique de rouges et même de crus classés, à l'exception des champagnes en net recul* ».

Cette tendance se remarque aussi chez Millésima. Le site enregistre une hausse des commandes de 30 % mais admet son président, Fabrice Bernard, les montants sont plus faibles (600€ au lieu de 1000 €, en moyenne). La demande en vins rosés est croissante. Si, sur le site, les achats font en majorité en appellations de vins rouges du vignoble bordelais, par contre, le panachage dans les achats y est bien présent.

Durant cette période de confinement, les consommateurs se font plaisir et découvrent aussi d'autres appellations. Anticipant la durée probablement longue du confinement, le site a vu son chiffre d'affaires en forte hausse durant les neufs premiers jours du confinement, avant de connaître un palier de stabilisation et puis de reprendre à partir du 24 mars, soit quelques jours seulement après l'intervention du Président de la République du 16 mars décrétant le confinement : « *Nous sommes en guerre* ».

Et puis, pour TWIL ([4]), qui expédie en direct, à partir de 2.500 producteurs, les chiffres sont excellents. Son co-fondateur, Erwann de Barry reconnaît que : « *Nous sommes à 100% de croissance comparé à l'an dernier. La majorité de nos partenaires, même ceux qui ont dû fermer leurs caveaux, habitent sur place et peuvent envoyer quelques bouteilles dans un carton. De plus, les transporteurs sont tous en activité, même si certains rencontrent des difficultés locales faute de trouver des chauffeurs disponibles. Mais nous sommes tous sur le pont pour dénicher au plus vite un autre transporteur. C'est en fait une gestion de crise mais avec un service à peu près normal ! »*

Selon Twil, les vins plébiscités restent les vins rouges de la Vallée du Rhône et du Bordelais, en moyenne entre 8 et 15 €. Les rosés sont montés en puissance dès le premier week-end de beau temps, comme chaque année. Les effervescents, en revanche, sont plus à la peine à -10%. Ajoutons que cette tendance se constate également chez iDealwine où les ventes sont plus diversifiées et ciblent des vins en dessous de 20 €, notamment des rouges légers, des blancs et des rosés. Si le panier moyen est en baisse d'environ 20%, la bonne nouvelle pour Angélique de Lencquesaing, co-fondatrice d'iDealwine, est que « *nous gagnons de nouveaux clients* ».

Si le panier moyen est en baisse chez iDealwine, en revanche, pour Twil : « *Les gros paniers moyens ont augmenté, les plus petits aussi pour les premiers acheteurs, la crise ayant élargi notre clientèle à des non-habitués d'achats vins. Nous avons*

[4] Twil = 3.500 producteurs partenaires https://www.twil.fr/

d'habitude des clients, d'un côté, urbains, principalement basés en Ile-de-France, à Toulouse, Bordeaux… et de l'autre, des acheteurs fidèles en zones excentrées ; en ce moment, c'est plus diversifié, en grande partie avec ceux qui sont partis des villes pour faire du télétravail à la campagne". Erwann du Barry estime l'achat moyen à 6-8 bouteilles pour un montant de 40-50 € "avec une volonté affichée des clients de consommer plus local et d'aider les circuits courts". Twil propose une livraison gratuite à domicile à partir de 6 bouteilles en remplacement des points relais qui ont fermé dès le début du confinement. "C'est un surcoût pour nous mais il fallait trouver une solution".

A retenir

Ces chiffres nous apprennent que, même si nous sommes en période de confinement, la demande de vins est toujours présente. Celle-ci, en outre, a tendance à se diversifier et les sites trouvent des solutions pour la livraison. Ce qui amène aussi des nouveaux clients ; et cela c'est la bonne nouvelle. A évènement exceptionnel, réponse exceptionnelle. Si cette tendance se confirme, investir dans d'autres moyens de dégustation va bientôt apparaître comme nécessaire. Après la crise, le numérique deviendra progressivement un moteur dans la vente des produits viticoles. Ce nouvel élément est donc disruptif,

Ces éléments sont à prendre en considération pour l'avenir. Un autre élément que nous pouvons aussi relever est la proximité des producteurs avec leurs consommateurs et vice-versa.

Nous l'avons déjà abordé, notamment avec le timbre, présenté par les vignerons rhodaniens (voir numéro 19), le rapprochement du producteur et de son consommateur suit une vraie tendance, laquelle va se développer, durant les prochains mois et les prochaines années. En d'autres termes, tout vigneron, seul ou en coopérative, devra développer des stratégies allant dans ce sens au risque de voir son activité rester minimaliste.

Diversification de la dégustation, de consommation, innovation des producteurs et distributeurs, tels sont déjà des éléments disruptifs (est disruptif, ce qui n'est pas linéaire, continu, incrémental) d'une nouvelle manière de concevoir sa relation au vin.

Une nouvelle demande est-elle entrain de naître ? Cette tendance est à observer car la distribution des vins risque d'être modifiée après la crise du Covid-19. Cette nouvelle tendance s'observe aussi dans les ventes aux enchères.

Ventes aux enchères de vin : prix en baisse, opportunités à saisir

Le site iDealwine a communiqué récemment les chiffres de ventes aux enchères depuis le début du confinement.

Depuis le confinement, les prix des enchères de bordeaux ont marqué le pas, "ce qui peut offrir de belles opportunités notamment sur les premiers crus classés, les millésimes à plus faible notoriété ayant baissé jusqu'à 25% pour les Mouton Rothschild 1994 par exemple. En Bourgogne, les prix sont plutôt stables, notamment sur des vins qui avaient déjà fortement monté, mais ils grimpent toujours sur les vins rares.

En ce qui concerne les vins du Rhône, le site constate « *une stabilité voire une légère baisse sur les grandes signatures du Rhône* ». Au global, les étiquettes classiques résistent bien. La tendance des vins natures se confirme, maintenant des prix à un niveau élevé avec une demande soutenue d'acheteurs français mais aussi européens, asiatiques et même américains malgré des livraisons suspendues actuellement.

Europe. La Commission européenne va-t-elle autoriser en urgence la distillation de crise et/ou le stockage demandé par plusieurs Etats membres pour venir en aide aux producteurs de vin ?

Le contexte du secteur viticole est difficile depuis quelques mois. Petit rappel rapide. Le 18 octobre dernier, le président américain, Donald Trump, en représailles des subventions versées à Airbus, a imposé de nouvelles taxes douanières à l'importation de vins aux États-Unis. Quelques semaines plus tard, nous apprenions que la Chine, Singapour puis le reste de l'Asie ont fermé leurs frontières, renvoyant même les containers de vins en transit. Et puis, vint la crise en Europe avec parallèlement au confinement, les fermetures de restaurants de bars, de magasins.

Tout cela a fait réagir l'eurodéputé, Eric Andrieu, originaire de Narbonne. Ce dernier a posé une question, avec demande de réponse écrite, à la Commission européenne (garante du bon fonctionnement du marché intérieur) car « *le secteur du vin est en danger* », écrit-il.

Pour l'eurodéputé, « *c'est un milliard de litres de vin européen qui pourrait être perdu et avec lui, le revenu de milliers de personnes. Il est impératif que ce vin, plutôt que d'être perdu, soit distillé* », lance-t-il en interpellant le commissaire européen à l'Agriculture, le Polonais Janusz Wojciechowski, afin de dégager des solutions.

Les trois pays les plus concernés en Europe sont les premiers producteurs de vin au monde - l'Italie, la France et l'Espagne.

L'Italie souhaiterait privilégier les vins de table tandis que la France en profiterait pour distiller des appellations qui surchargent le marché. Selon l'eurodéputé, *les excédents hexagonaux seraient estimés à près de 300 millions de litres, comme dans les pays voisins italien et espagnol. Parfois la mévente date de*

plusieurs années. C'est le cas dans le Bordelais, qui estime à 20 % sur cinq ans la chute de ses ventes sur le marché français qui représente encore 56 % des 400 millions de litres commercialisés chaque année par la région.

L'interprofession bordelaise (CIVB) refuse de parler de surproduction et préfère pointer une *« insuffisance des ventes et la perte de places sur le marché mondial »*. C'est notamment le cas en Chine, où « la France a vu ses ventes totales de vin chuter de 30 % en 2019, après l'annulation totale des droits d'entrée des vins australiens », selon Antoine Leccia, président du directoire du groupe AdVini.

Que faire avec ce milliard de litres de vin ?

Pour Eric Andrieu, « *tout ce vin qui n'est ni exporté ni consommé chez nous est stocké dans des cuves dont une majorité sont presque ou totalement remplies, compte tenu des circonstances. Et ce sont ces mêmes cuves qui doivent accueillir dans quelques mois le résultat de la vendange 2020; il faut donc de la place sans quoi ce vin sera perdu, avec des conséquences économiques dramatiques pour le secteur* ». Il en appelle donc à trouver une solution concrète avec le soutien de l'Europe. Il demande à l'Europe, « *dans ces circonstances exceptionnelles, qu'elle s'engage à hauteur de 35 de ces 80 € afin de soutenir l'État membre mais aussi et surtout les viticulteurs. La possibilité devrait être aussi laissée aux producteurs qui le peuvent encore ou le souhaitent de constituer des stocks privés durant cette période particulière, et ce avec le soutien européen* ».

Une solution concrète avec le soutien de l'Europe ?

L'eurodéputé propose de distiller une partie de la production, celle qui est estimée excédentaire. Pour l'Europe, il s'agit de près d'un milliard de litres. La France est donc concernée pour un tiers de ce volume. Le coût de distillation devrait être de 80 centimes du litre, soit 80€ de l'hectolitre, calcul basé sur le fait qu'il soit principalement question de vin d'appellation protégée (AOP) et d indication géographique protégée (IGP).

Qu'en pensent les professionnels ?

Normalement, il appartient à chaque Etat membre de financer les distillations de crise. Pour Jérôme Despey, viticulteur du Ventoux et secrétaire général de la FNSEA, « *le but est d'alléger le marché pour éviter un effondrement des prix et de vider les cuves avant la prochaine vendange* ».

Eric Andrieu ajoute que «*la distillation est une alternative, certes moins rémunératrice que la vente de vin, mais qui permettra aux viticulteurs de s'en sortir et de pouvoir également récolter en 2020 et donc de relancer les exploitations. Qui plus est, l'alcool ainsi produit pourra servir dans de nombreux secteurs, entre autres pour la fabrication de gel hydroalcoolique* ».

Pas d'unanimité

Si l'intention de l'eurodéputé est bonne, nous ne pouvons pas dire que cette position fasse l'unanimité pour le moment.

Tous les professionnels ne sont pas encore certains de recourir à la distillation. Le groupe AdVini, qui gère 2.300 hectares et s'attend à une chute de son activité de 30 à 40 % d'avril à juin, affirme avoir pris les mesures pour protéger sa trésorerie et table sur un prochain redémarrage des ventes en Chine. « *Nous sommes plutôt partisans d'une relance de nos exportations. A vrai dire, la décision relative à la distillation est encore en discussion* », indique Antoine Leccia.

Et puis, dame nature reste toujours maîtresse de la situation. L'interprofession bordelaise va-t-elle revoir sa position après les épisodes de grêle qui ont ravagé des milliers d'hectares le week-end des 17 au 19 avril dernier ?

« *Si l'on veut relancer l'Europe, il faut refaire de la politique. De la vraie politique. Avec de l'humain et des idées* », a déclaré récemment Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman. C'est le moment pour l'Europe de montrer que l'humain et les idées sont pris en compte. La réponse de la Commission devrait paraître au début du mois de mai. Affaire à suivre donc.

PROMOTIONS

VINS RHODANIENS

Baronnie : Promotions sur les vins rhodaniens !

Nous le savons, le confinement a des répercussions économiques, notamment, sur « nos relais ».

LA FROMAGERIE DES VENNES

Promos de Printemps

Suite à l'annulation des salons du vin qui se tiennent traditionnellement à cette période, nous vous proposons quelques offres spéciales :

Domaine des Banquettes

		Prix Magasin	Prix/6 bt	Prix/12bt
Côtes du Rhône	Rouge	8,50 €	7,70 €	
Plan de Dieu	Rouge	10,00 €	9,30 €	
Rasteau	Rouge	13,00 €	11,80 €	
Rasteau Cuvée Anaïs	Rouge	16,00 €	14,80 €	
Rasteau VDN	Rouge	10,00 €	9,30 €	

Domaine Alloïs

Infiniment Rosé	Rosé	**10,00 €**	**9,00 €**	**8,70 €**

Promotion valable sur commande à sebastien@fromageriedesvennes.be
par carton de 6 bouteilles (panachage possible)

A l'instar de nos amis vignerons, notre Baronnie est aussi touchée par l'arrêt des activités. Benoît Gonda et Sébastien Luthers, deux éminents vendeurs de dives bouteilles rhodaniennes vous offrent des promotions exceptionnelles. N'hésitez pas à commander auprès d'eux (par mail) ! Merci à eux de nous offrir ces belles opportunités !

LARGE SOIF !

PROMOTIONS

VINS RHODANIENS

Côtes-du-Rhône Nord et Sud

	Appellation *Nom du vin* Domaine - Millésime - Récompenses	Prix 1 bouteille TARIF PARTICULIERS	Prix 1 bouteille àpd 6 bouteilles PROMO SALON PANACHAGE OK	Cépages Accords Autres particularités
1 Nord	**Vin de France blanc** *« Savarin Blanc »* Domaine Roland Grangier 2018	10,50	9,50	75 % Jacquère - 25 % Gamay Apéritif - Fromages persillés - Desserts fruités
2 Nord	**Vin de France blanc** *« Rebel Rebel »* Domaine Barou 2018 BIO	11,00	10,00	100% Chardonnay Apéritif - Crustacés et mollusques (huitres) Poissons de rivière - Sole à la dieppoise Spaghetti aux palourdes
3 Nord	**IGP Collines Rhodaniennes** *« Avec le Temps »* Domaine Barou 2018 BIO	11,50	10,50	Viognier - Roussanne - Vermentino Apéritif - Crustacés et mollusques (huitres) Poissons de rivière - Sole à la dieppoise Spaghetti aux palourdes
4 Nord	**Viognier** *« Collines Rhodaniennes »* Domaine Christophe Pichon - 2018	15,50	13,50	100% Viognier Apéritif - Viandes blanches en sauce Moules au Roquefort Fromages - Desserts fruités
5 Nord	**Viognier** *« Diapason »* Vin de Seyssuel Domaine Christophe Pichon - 2018	31,00	29,00	100% Viognier Apéritif - Fromages - Desserts fruités Filet de rouget sauce provençale Noix Saint-Jacques au gingembre Cuisine asiatique de qualité pas trop épicée
6 Nord	**Crozes-Hermitage blanc** *« Les Charmeuses »* Domaine Mucyn - 2018 - **GH19	18,50	17,00	60 % Marsanne - 40 % Roussanne Poissons grillés ou en sauce Calamars farcis - Un bar ou loup de mer farci aux herbes ou aux noix Saint-Jacques Pintade aux fruits secs
7 Nord	**Saint-Joseph blanc** *« Cler de Lune »* Domaine Roland Grangier 2018	18,00	16,50	100% Roussanne Volaille à la crème Poissons en sauce (beurre blanc) Foie gras poêlé - Fromages Carpaccio d'ananas
8 Nord	**Saint-Joseph blanc** *« White »* Dom. Christophe Pichon - 2018 **GH19	23,00	21,00	92% Marsanne - 8% Roussanne Volaille à la crème Poissons en sauce (beurre blanc) Foie gras poêlé - Fromages Carpaccio d'ananas
9 Nord	**Condrieu** *« Les Terrasses »* Domaine Roland Grangier 2018	33,00	30,50	100% Viognier Poissons beurre noisette - Crustacés au curry Foie gras poêlé - Risotto aux asperges Fromages de chèvre et de vache affiné
10 Nord	**Condrieu** Domaine Christophe Pichon - 2018	36,00	33,50	100% Viognier Poissons beurre noisette - Crustacés au curry Foie gras poêlé - Risotto aux asperges Fromages de chèvre et de vache affiné
11 Sud	**Côte-du-Rhône blanc** *« Confidence »* Domaine Fond Croze - 2019 BIO	10,80	9,50	60 % Grenache blanc - 20 % Marsanne 20 % Viognier Apéritif - Poissons - Marinade de crevettes grillées Blancs de poulet marinés au citron vert Charcuteries - Chaource
12 Sud	**CdRV Laudun blanc** Domaine Pélaquié - 2018 - ♥+**GH20	12,00	10,50	Clairette - Grenache blanc - Viognier - Roussanne Marsanne - Bourboulenc Apéritif - Poissons grillés - Bouillabaise Plateau de fruits de mer Fromages (Fourme - Ricotta)
13 Sud	**Lirac blanc** *« La Fermade »* Domaine Richard Maby - 2018 - WS90/100	12,60	11,00	43% Clairette - 39% Grenache 18% Picpoul Poisson à la provençale - Salade de thon Scampis à la sauce diable - Tajine de poulet aux pêches - Pintade ou poulet à l'estragon
14 Sud	**Sablet blanc** Domaine Piaugier - 2017 - *GH20	15,40	14,00	50 % Clairette - 30 % Roussanne 20 % Grenache Apéritif - Poissons grillés (Daurade au romarin) - Quiche au saumon - Sole Saint-Germain Fromages de chèvre
15 Sud	**Lirac blanc** *« Casta Diva »* Domaine Richard Maby - 2017 - *GH19	20,50	18,50	68% Clairette - 32% Viognier Poisson à la provençale - Salade de thon Scampis à la sauce diable - Tajine de poulet aux pêches - Pintade ou poulet à l'estragon

PROMOTIONS

VINS RHODANIENS

16 Sud	Côte-du-Rhône rosé *« 5 sens »* Domaine Fond Croze - 2019 **BIO**	8,80	8,00	70 % Grenache - 30 % Mourvèdre Apéritif - Pizza ou quiche au saumon Lasagne au thon - Cake au chorizo Melon jambon - Poulet Tandoori
17 Nord	IGP Collines Rhodaniennes *« Sélection »* Domaine Vincent Paris - 2018	11,00	10,00	100% Syrah Foie de veau ou de volaille Boudin noir et pommes - Grillades et barbecue Terrines et petits farcis - Picodon
18 Nord	Vin de France rouge *« Cuvée des Vernes »* Domaine Barou 2018 **BIO**	11,50	10,50	100% Syrah Chili con carne - Grillades et barbecue Boudin noir - Fromages
19 Nord	Saint-Joseph rouge *« Côtes Granit »* Dom. Roland Grangier - 2018 - ***GH19**	19,50	18,00	100% Syrah Viandes rouges- Volailles grillées Cuisses de canard confites Fromages
20 Nord	Saint-Joseph rouge *« Sélection 2016 »* Dom. Roland Grangier - 2016	32,00	30,00	100% Syrah Viandes rouges- Volailles grillées Cuisses de canard confites Fromages
21 Nord	Syrah *« Mosaïque »* Vin de Seyssuel 2018 **GH19**	31,00	29,00	100% Syrah Baron d'agneau - Couscous royal Daube provençale - Filet de marcassin Lapin aux pruneaux
22 Nord	Cornas *« Allégorie »* 2018 ***GH20**	36,00	33,50	100% Syrah Côte de bœuf - Osso buco Carré d'agneau aux olives! Canard sauce au poivre vert Tajine aux fruits secs
23 Nord	Côte-Rôtie *« Promesse »* Domaine Christophe Pichon - 2018	42,00	39,00	90% Syrah - 10% Viognier Côte à l'os - Entrecôte Epaule d'agneau confite à l'ail Côte de veau aux Morilles
24 Nord	Côte-Rôtie *« Rozier »* Domaine Christophe Pichon - 2018	53,00	50,00	90% Syrah - 10% Viognier Côte à l'os - Entrecôte Epaule d'agneau confite à l'ail Côte de veau aux Morilles
25 Sud	Côte-du-Rhône rouge *« Confidence »* Domaine Fond Croze - 2018 **BIO**	9,00	8,50	60 % Grenache - 40 % Syrah Daube provençale - Pâtes à la bolognèse Agneau rôti - Méchoui
26 Sud	Lirac rouge *« La Fermade »* Domaine Richard Maby - 2016 - ****GH18**	13,50	12,00	70 % Grenache - 20 % Syrah 10 % Mourvèdre Côtes d'agneau au jus de thym Filets mignons de porc sauce soja Jambonneau à la moutarde
27 Sud	Cairanne Dom. Fond Croze - 2016 Conversion **BIO**	16,00	14,50	60 % Grenache - 20 % Carignan 20 % Mourvèdre Daube provençale - Pâtes à la bolognèse Agneau rôti - Méchoui
28 Sud	Rasteau Domaine Fond Croze - 2016 **BIO**	16,20	14,50	60 % Grenache - 20 % Syrah 20 % Mourvèdre Daube provençale - Pâtes à la bolognèse Agneau rôti - Méchoui
29 Sud	Gigondas Domaine Piaugier - 2016 - **B&D16,5**	22,50	21,00	65 % Grenache - 10 % Syrah 15 % Mourvèdre Filets mignons de porc aux ananas et moutarde Magret de canard au miel et vinaigre balsamique Agneau aux pruneaux et aux amandes
30 Sud	Châteauneuf-du-Pape rouge Dom. Pères de l'Eglise - 2017 - **♥+**GH20**	28,00	26,00	85 % Grenache - 5 % Syrah 10 % Mourvèdre Côte de boeuf maturée - Filet de faon aux endives Chevreuil sauce poivrade - Couscous royal Cuisses de canard au cidre

VINIORUM

Agent et importateur de domaines en Côtes-du-Rhône Nord et Sud

Treize sprl - rue Bêche 67 - B-4041 Herstal - Tel. 0496 53 80 19 - www.viniorum.be (en construction)
viniorum@gmail.com - BE 0471.665.765 - CB BE83 7320 3919 4115

Effets de la crise du covid-19 sur la consommation de vins ?

Quelques éléments à surveiller

Avec le confinement, près de la moitié de la population mondiale s'est retrouvée avec un mode de vie qu'elle pouvait à peine envisager encore quelques semaines auparavant. Des existences, ponctuées de moultes activités et de dépenses, sont devenues simples, routinières et, par la force des choses, beaucoup moins actives sur le plan économique.

Que se passera-t-il lorsque nous serons tous libérés du confinement ? Reviendrons-nous à nos anciennes habitudes ? Que se passera-t-il lorsque les règles de distanciation sociale seront assouplies et les gestes barrières moins nécessaires ? Autrement dit, cette période de confinement laissera-t-elle des traces sur nos comportements, et donc aussi sur notre consommation de vins ?

Nous allons tenter de dégager certains éléments susceptibles de constituer des indicateurs durant les prochaines années. « *Liège au fil du Rhône* » y restera aussi attentif.

La crise économique

Le premier constat réside dans la crise économique consécutive à celle du covid-19. Nous le percevons déjà. Les mesures à caractère économique et social prises par nos gouvernements ont pour objectif de tenter de diminuer l'impact de la crise sur l'activité économique. Ces mesures suffiront-elles toutefois à endiguer la crise ? Nous le savons aussi, pour beaucoup, la perte de revenus, tant pour les personnes salariées qu'indépendantes, auto-entrepreneurs compris, va resserrer la pyramide des besoins primaires. Seuls ces besoins seront privilégiés. Le pouvoir d'achat des ménages diminuant, le chômage partiel, jouant son rôle d'amortisseur social, ne permettra pas non plus de compenser cette perte de revenus, à activité égale.

Pour les entreprises, un premier bilan des prêts garantis par l'Etat à celles-ci montre que 90 % des bénéficiaires sont des TPE (Très Petites Entreprises). L'Insee a d'ailleurs

reconnu récemment que *« la sortie des soins intensifs de l'économie hexagonale et le réveil seront très progressifs. Les incertitudes sanitaires n'augurent pas d'un rebond économique rapide »*.
En ce qui concerne le marché du travail, « *la baisse durable du PIB par rapport à la fin 2019 va se traduire par un ajustement fort sur le marché du travail. L'emploi va baisser et les mesures gouvernementales de prise en charge du chômage partiel ne pourront pas s'appliquer dans la durée* », estime Philippe Waechter, chef économiste d'Ostrum Asset Management. Or la hausse du chômage touchera plus les salariés en contrats courts, les plus précaires, et les moins diplômés. Autrement dit, la crise du covid-19 va entraîner des conséquences au niveau économique et social. Cette situation, si elle n'est pas gérée par le Conseil Européen, risque de devenir explosive dans quelques mois. L'Europe peut, et doit, agir.

Au niveau économique, l'Europe dispose d'outil : la Banque centrale européenne (BCE). Cette crise impose aux Etats de s'endetter encore davantage afin de répondre aux besoins (sociétaux, sociaux et économiques). Et, le risque, si rien n'est fait, cela pourrait provoquer une nouvelle crise de la dette. Ce qui pourrait devenir insoutenable pour les Etats et pour l'Union Européenne. Pour anticiper ce risque, le BCE pourrait intervenir et financer les déficits budgétaires qui sont la conséquence de l'épidémie, estime Paul de Grauwe de la London School of Economics. Si l'Europe n'agit pas sur la dette des Etats (ex : créer des obligations « coronabonds »), c'est-à-dire aider les Etats, elle risque, à terme de payer cher ce manque de solidarité. Au mieux, le Brexit sera, suivi, d'autres pays ; au pire, nous pourrions assister à la destruction du rêve des pères fondateurs de l'Europe.

La courbe épidémique

Au-delà de la problématique économique, il faudra aussi surveiller la courbe épidémique. Tant que la recherche scientifique n'aura pas donné un vaccin adapté à ce virus, il est illusoire de croire que l'activité économique mondiale pourra reprendre normalement. Le déconfinement ne signifie pas reprise totale des activités. Connaîtra-t-on une courbe de reprise en U (reprise progressive) ou en V (reprise rapide) ? La consommation de vins va-t-elle reprendre au même rythme qu'avant la crise ou attendra-t-elle l'arrivée d'un vaccin ? Que se passera-t-il si le rebond économique se fait attendre de longs mois après le déconfinement ?

Agriculture et vin

Pour l'Agriculture, la situation est paradoxale. La crise devrait lui profiter et à l'industrie agroalimentaire, particulièrement sollicitées en ce moment.
Pourtant, la réalité est différente. Les bouleversements à tous étages de la chaîne alimentaire sont tels qu'il est impossible dans l'immédiat d'en tirer des bénéfices, tout comme il est inévitable d'échapper à la surproduction et à l'effondrement des prix.
Dans ce contexte, la souveraineté alimentaire exigera que les producteurs soient mieux intégrés aux domaines stratégiques du pays ; ce qui demandera aussi une reconsidération. Dans ce contexte, l'Europe a un rôle éminent à jouer. Il s'agit d'une opportunité qu'elle ne doit pas laisser passer.

Le rôle des apéros 2.0 dans la consommation du vin ?

Notre ami Joseph, fan d'apéro 2.0

Quelle est l'incidence du rôle des apéros 2.0 ? Il faut constater que ces apéros ne constituent pas un paramètre dans une relance de la consommation du vin. La consommation est en chute. Ces apéros n'ont donc pas, actuellement, pour objectif de relancer la consommation de vins mais bien de maintenir un lien social entre les individus. Au-delà de cela, même si les applications sont utiles, rien ne remplacera le contact direct, le plaisir de la rencontre, aller prendre un verre après une réunion, notamment, est évidemment irremplaçable dans les relations humaines.

L'étiquetage des vins

Le consommateur va-t-il demander d'indiquer tous les ingrédients sur l'étiquette ou à tout le moins, lui permettre de l'informer ?

La crise va peut-être permettre de mieux informer le consommateur de vins sur la liste des ingrédients (nutritionnels, calories..) ? Non que cette éventuelle demande soit liée à la crise, mais celle-ci va peut-être permettre d'accélérer au niveau européen le mouvement. Cette demande à la filière vin est légitime. Sur ce plan, les vignerons rhodaniens ont pris une belle longueur d'avance en innovant avec le timbre (QR code apposé sur la bouteille).

Ce faisant, nos amis vignerons ont évité que la bouteille devienne un « répertoire téléphonique » en surchargeant l'étiquette. Cette transparence servira, à terme, non seulement le vigneron mais aussi le consommateur. Savoir ce que l'on consomme va devenir, dans un marché concurrentiel, un avantage certain en terme qualitatif.

Reprendre dans les informations communiquées au consommateur des éléments de traçabilité est évidemment légitime. Ces informations pourraient concerner la qualité du produit, le prix mais aussi le lieu de vente ainsi que la promotion (les 4P : (Produit, Prix, Place, Promotion).

A l'époque du développement du domaine numérique et des réseaux sociaux, une communication transparente va offrir un avantage au viticulteur qui communique les informations utiles. Car, à contrario, à vouloir cacher quelque chose, on le rend suspicieux.

Les ventes en ligne

Que représentent les ventes de vin en ligne ? Selon FranceAgrimer, une bouteille de vin sur dix est vendue par internet. Le marché est actuellement estimé à 500 millions € dont 100 millions sont réalisés sur les sites des « drive » des enseignes de la grande distribution.

La livraison à domicile a permis aux sites généralistes de capter une clientèle importante. *« En réaction, les acteurs traditionnels de la vente de vins tentent de gagner des parts de marché en développant à leur tour des services de ce type, mais ils ont du mal à amortir les coûts de ces modèles économiques »*, commente FranceAgrimer.

Les ventes de vin en ligne commencent néanmoins à diminuer. Sont-elles « *entrées dans une phase de maturité* » ? De 30 % sur la période 2008-2015, elles sont tombées à 7 % en 2019, indique FranceAgrimer.

Cette phase de diminution des ventes s'accompagne parallèlement, et naturellement, de la consolidation des sites. En effet, le nombre de sites diminue de 10 % par an. Fin juin 2019, on en dénombrait 507. Sur les 97 premiers sites, les 20 plus gros sites ont vu leur chiffre d'affaires cumulé augmenter de 17 % par an, tandis que l'activité des 77 plus petits a reculé de 11 % en 2016. Ceci s'explique aussi par les investissements à consentir dans ce domaine (coûts liés au marketing de développement, les investissements nécessaires pour la logistique, la gestion des stocks,..).

FranceAgrimer note plusieurs critères de choix. Le premier est le prix. Les acheteurs en ligne ne sont pas très différents des autres. *« Ils sont en quête du meilleur prix, de promotions et de sécurité de paiement »*. Un second critère est la rapidité de livraison. L'information est aussi un critère important. La volonté de s'informer est très présente chez les Millennials. Parmi eux, « *40 % ont au moins une application dédiée au vin sur leur smartphone ou leur tablette, contre 23% pour les plus de 40 ans* », note FranceAgrimer. Face à cette demande, les sites ne restent pas inactifs. Ils développent des stratégies visant à informer les consommateurs (chatbox, notation des vins par des œnologues, vidéos de vignerons, avis internautes).

30% des achats via smartphone

Le smartphone occupe une place de plus en plus importante tant dans l'accès à l'information qu'à l'achat.

Les achats réalisés depuis les smartphones constituent une tendance forte. En 2013, ils représentaient 10 % pour arriver à près de 30 % en 2019 pour 48% des visites.

J'AIME MON VIGNERON

Initiative suite corona : lancement de la première plateforme en ligne de circuit court

La crise sanitaire et économique, notamment pour secteur viticole, fait naître des initiatives de la part des sites spécialisés.

La plateforme de ventes en ligne « Les Grappes », voulant sensibiliser le plus grand nombre à la situation des vignerons, lance un annuaire en ligne des boutiques internet des propriétaires récoltants.

Sous le mot-clé #jaimemonvigneron, la plateforme liste les boutiques de e-commerce (70 lors du lancement), de différents vignobles de France : Alsace, Bordeaux, Loire et bien évidemment, la Vallée du Rhône, La demande d'inscription se fait via un formulaire en ligne. La demande d'inscription se veut solidaire et non commerciale.

Cette solidarité se manifeste par le fait que *« nous faisons le choix de référencer des boutiques e-commerce de vignerons qui viennent directement concurrencer notre site lesgrappes.com »*, reconnaît Loïc Tanguy, le fondateur du site les Grappes. Il explique que « *cette démarche vise à sensibiliser et à interpeller le grand public et la presse aux énormes difficultés actuellement rencontrées par les vignerons récoltants avec l'arrêt des ventes aux Cafés Hôtels et Restaurants (CHR), export et des ventes au*

caveau. » A terme, le site espère recenser l'intégralité des sites de ventes en ligne de vignerons, ce qui représente une forte croissance en perspective.

"Création de sites sans commission"

La trésorerie de nombre de vignerons étant exsangue, les demandes de création de sites internet affluent auprès de la start-up les Grappes. Pour apporter un début de réponse, « *en parallèle du mouvement jaimemonvigneorn , nous proposons de créer des boutiques gratuitement et ce, sans prendre de commission pendant le confinement* » indique Loïc Tanguy. Soit des sites sans commission et en marque blanche.

Les premiers domaines rhodaniens présents sur cette plateforme sont :

Château des Roques

Les Olympes

Domaine Des Peyre

Chateau Saint Nabor

Domaine D'Ourea

Domaine De La Croix Blanche

Domaine Montirius

Domain e Saint Amant

Domaine Salel & Renaud

Domaine des Bernardins

Domaine Juliette Avril

Château Trinquevedel

Domaine de Pécoulas

Domaine de Cassagnole

Château de la Selve

Chateau Fortia

Les Cours « Confinement » du Professeur Fabrizio Bucella

« Vous aviez toujours rêvé de prendre des cours d'œnologie sans jamais sauter le pas. Vous n'avez désormais plus d'excuse pour procrastiner », titre d'un grand hebdomadaire annonçant les cours de Fabrizio.

Parmi toutes les initiatives nées pendant ce confinement, il en est une qui doit être signalée car elle émane de notre professeur, et chevalier, Messire Fabrizio Bucella.

Si nous ne devons plus présenter notre Professeur, nous l'avons interrogé sur cette belle initiative (voir entretien).

Chaque vendredi et samedi durant le confinement, Fabrizio fait le tour des régions vitivinicoles de France. Le vendredi est consacré aux blancs de la région concernée

et le samedi, aux rouges. Fier de sa liberté académique, Fabrizio, avec toute la verve que nous lui connaissons, et aussi sa bonne humeur, effectue un focus sur les régions viticoles de France. Les 24 et 25 avril derniers, c'était le tour du vignoble du Rhône.

Divisé en plusieurs parties, chaque leçon comprenait la théorie, les questions/réponses et la dégustation. Chaque cours nécessite, de la part de Fabrizio,

plusieurs heures de préparation. Qui dit confinement, dit, « stayhome ». C'est donc à partir de son domicile ixellois que Fabrizio présente « au monde » ses différents cours. Les spectateurs « live » visionnent les cours, principalement, depuis la Belgique et la France (soit via Youtube, Facebook ou Twitter).

Fin pédagogue, Fabrizio intègre durant ses cours, des concours (*« avec un jingle dont vous me direz des nouvelles »*, lance Fabrizio) qui permettent à ses fidèles spectateurs, et tous amateurs de vins, de gagner ses livres.

Avec l'accord de Fabrizio, notre Baronnie, toujours soucieuse de promouvoir les vins rhodaniens a parrainé les cours des 24 et 25 avril derniers consacrés aux vins du Rhône. Notre Baronnie, a fait gagner, à six spectateurs 2 bouteilles de vins rhodaniens ; et pas n'importe lesquels puisque les Crus ont été privilégiés. Jugez plutôt : Lirac Blanc « Magnolia » 2017 du Château de Bouchassy et Rasteau Rouge, Premier Violon 2015 du Domaine de Crémone.

Ces séances ont aussi permis de constater que les interactions ne se faisaient pas uniquement avec Fabrizio au travers des questions-réponses mais aussi entre spectateurs. Des questions de certains qui recevaient des réponses par d'autres, voilà qui développe aussi les liens entre amateurs de la dive bouteille ! Pour cela aussi, Fabrizio doit être remercié.

Et puis, last but not least, Fabrizio déguste un de ses vins ! Moment agréable s'il en est puisque Fabrizio débute par l'examen visuel, puis olfactif et enfin, gusto-olfactif (avec ou sans crachoir !). A voir absolument !

Les deux formations sont à (re)voir sur Youtube :

Rhône Blanc :
https://www.youtube.com/watch?v=zyZVUqtujDc&list=PL_oaoJ0IvRy-MHw525Lsmku3U1YuRPiGa&index=9

Rhône Rouge :
https://www.youtube.com/watch?v=iLrmwXsaMWU&list=PL_oaoJ0IvRy-MHw525Lsmku3U1YuRPiGa&index=11&t=0s

Cours Confinement : entretien avec Fabrizio Bucella

- **Liège au fil du Rhône (LFR)** : Bonjour Fabrizio. Comment est venue l'idée de donner des formations via Youtube lors du « confinement » ?

- **Fabrizio Bucella (FB)** : L'Université nous a basculé très vite sur des plateformes d'enseignement à distance, dès avant le confinement en réalité. Ce faisant, je laissais orphelins, autant que je l'étais moi-même, mes étudiants en œnologie. Avec quelques amis de l'école Inter Wine & Dine nous avons étudié la faisabilité technique, pas vraiment simple, du moins pour un type aussi peu technologique que moi. Le temps de trouver une solution de régie satisfaisante, qui a depuis été abandonnée au profit d'une autre plus performante, nous étions prêts pour le dernier week-end de mars.

- **LFR** : En moyenne (pas malhonnête !!) ([5]), pourrais-tu nous donner une estimation du nombre d'heures de préparation ?

- **FB** : En moyenne honnête, commençons côté prof. Préparer les deux cours du week-end prend une journée entière très bien remplie. Attention, il s'agit bien de préparer les transparents d'une matière qui est déjà connue, pas de réviser la matière bien entendu.

- **LFR** : Comment s'organisent les journées des vendredi et samedi ?

- **FB** : Les deux journées de diffusion se passent à revoir les transparents, vérifier les détails, les connexions logiques et à créer le fichier son, celui qui sera utilisé pour réaliser les pdf. En effet, tous les participants qui le souhaitent reçoivent un pdf annoté avec les transparents du cours, c'est vraiment un plus pédagogique que nous devons être les seuls à proposer. Après cela, nous sommes en milieu d'après-midi, il faut se sustenter quelque peu, une courte

[5] **Voir livre « Pourquoi boit-on du Vin », Editions Dunod**

sieste et puis monter le studio. De mon point de vue, je passe donc trois grosses journées bien pleines pour réaliser deux fois 75 minutes de diffusions en direct.

- **LFR** : Cela demande un investissement personnel assez important. Tu parlais au début de cet entretien de quelques amis. Tu peux nous les présenter ?
- **FB** : Heureusement, je ne suis pas seul. Chacun à son rôle.
- **LFR** : Tu fais souvent référence à Félix Francotte. Qui est-il ?
- **FB** : Le technicien. Félix est aux commandes de la régie. Il passe au moins le même temps, soit trois journées complètes, afin d'étudier et améliorer les solutions techniques, ce qu'il appelle "recherche et développement". Cela va du choix de la table de montage au paramétrage de celle-ci, puis il y a la table qui permet de travailler le son, c'est un véritable ordinateur qui soulage le processeur principal en corrigeant le son en amont, la programmation des "jingles", des transitions, des quart-images...
- **LFR** : Et comment est géré l'éclairage, car parfois, nous te voyons éteindre la lumière.. ah, ah.. ?
- **FB** : Il y a la caméra aussi, les éclairages afin que le sujet se détache du fond. Note que depuis le dernier cours (Ndlr. 1/05/2020), nous avons diffusé en 1024 pixels, c'est de la haute définition il n'est pas impossible qu'on monte à 2048. Si tu regardes la vidéo sur une grande télévision, il n'y a aucun flou, les mouvements sont fluides, tu peux compter mes cheveux !
- **LFR** : Impressionnant !!
- **FB** : C'est vraiment exceptionnel. La qualité n'a rien à envier à celle d'un émetteur professionnel, et on réalise cela d'un salon.
- **LFR** : Un travail de haute qualité. Il y a aussi Adrien Garé. Quel est son rôle ?
- **FB** : Adrien est à la manœuvre de la chaine Youtube : il répond aux commentaires, et je peux vous dire qu'il y en a, il répond aux courriels, aux messages sur les réseaux

sociaux officiels, il réalise les fameux transparents annotés qui sont envoyés aux participants, paramètre la chaine, les vignettes, réalise l'envoi des courriels...

- **LFR** : Il est aussi à la manœuvre lors des concours et répond directement aux questions générales (formation,..), je pense ?

- **FB** : Effectivement. Il fait aussi la modération en direct lors des chats, m'envoie les questions sur une ligne sécurisée afin que je puisse y répondre lors du direct, gère les questions, les gagnants des concours... Il a également trois journées de travail réparties sur la semaine.

- **LFR** : Il y a encore celle qui est aussi dans l'ombre mais qui a un rôle essentiel ?

- **FB** : Christina Ly réalise la communication. Elle prend en charge les communiqués de presse, les posts sur les réseaux sociaux, les contacts avec les journalistes. C'est une fée de la communication : elle a la main très libre, car elle travaille avec nous depuis fort longtemps. Le travail fluctue de semaine en semaine, mais il faut compter au moins une journée et demie pour que la communication soit au top. Comme dirait l'autre, il y a le faire et le faire savoir. Si on fait des magnifiques vidéos mais que personne ne les voit, cela ne sert à rien.

- **LFR** ; Et puis, depuis peu, il y a Leslie Garé ?

- **FB** : Leslie Garé est la soeur d'Adrien. Elle nous aide à gérer les commentaires et la modération du chat pendant les séances en live, car le nombre d'internautes explose. Elle réalise cette chose depuis Chambéry en Savoie. Elle a réussi la gageure à très bien comprendre la dynamique et l'esprit du groupe et est rentrée tout de suite dans le bain.

- **LFR** : Absolument essentiel. Une belle cohésion. Merci à cette belle équipe. Mais revenons, si tu veux bien, aux cours. Quelles sont tes plus grandes satisfactions (à part, offrir du Kidibul à ton équipe, ah ah) ?

-

- **FB** : En vérité, comme je le disais, je pensais faire ces cours afin de pallier le manque de cours physiques, en présentiel comme on dit dans le jargon. Puis je me suis pris au jeu. Plus le temps passe et plus je m'amuse à les préparer et les donner. Là, je m'amuse autant que si je les donnais dans un amphithéâtre. Jamais je ne pensais arriver à ce stade. Il y a aussi le fait que la régie a été déléguée depuis le lancement des vidéos et je peux me concentrer sur mon sabir, plutôt que de chipoter sur des boutons bizarres !

- **LFR** : Et l'effet Youtube ?

- **FB** : Ce que tu perds dans le contact réel, tu le gagnes en touchant plus de gens et d'horizons très différents. Si j'avais donné le cours sur les vins du Rhône à Bruxelles, peut-être que les membres de la Commanderie n'auraient pas réussi à y assister. De la même manière, le cours sur les champagnes a été vu par des amis et collègues à l'université de Reims Champagne-Ardenne, c'est juste incroyable. J'enfonce sans doute des portes ouvertes, mais je vous livre sans ambages le fond de ma pensée. L'idéal, dans un monde sans virus, serait d'avoir les deux bien entendu.

- **LFR** : Nous y arriverons certainement. Un dernier mot, Fabrizio ?

- **FB** : Merci de me donner l'occasion de remercier la Baronnie de Liège d'avoir offert 2x 6 bouteilles lors de la formation sur les vins du Rhône. J'ai rarement vu une confrérie aussi sympathique, sérieuse et qui ne se prend pas la tête (ça doit être l'esprit valeureux Liégeois). Courage à vous tous pendant le confinement. Un tout grand merci à Pierre Luthers de gérer ses ouailles et, à toi, Didier qui tient ce bulletin de liaison, une magnifique occasion de partager virtuellement des moments de bonheur, à défaut de pouvoir se rencontrer de visu. Bonne étude des subtilités des rencontres permises ou non depuis le dimanche 10 mai. Prenez soin de vous et de vos proches.

- **LFR** : Merci aussi à toi Fabrizio pour ton travail et ce que tu nous apportes. Prends aussi soin de toi et de tes proches !

Et comme on n'arrête pas une équipe qui gagne.. La saison 2 est déjà programmée !

LA MINUTE SCIENTIFIQUE

FABRIZIO BUCELLA

La minute scientifique du Professeur Fabrizio Bucella

Le dilemme du prisonnier confiné

Ou pourquoi jouer le jeu du (dé)confinement ?

Une fois n'est pas coutume, notre ami Fabrizio a souhaité nous faire part de ses réflexions sur le (dé)confinement. Pour ce faire, il prend comme exemple, le dilemme, ou le paradoxe, du prisonnier confiné, c'est-à-dire la relation de confiance posée à l'individu vis-à-vis du collectif.

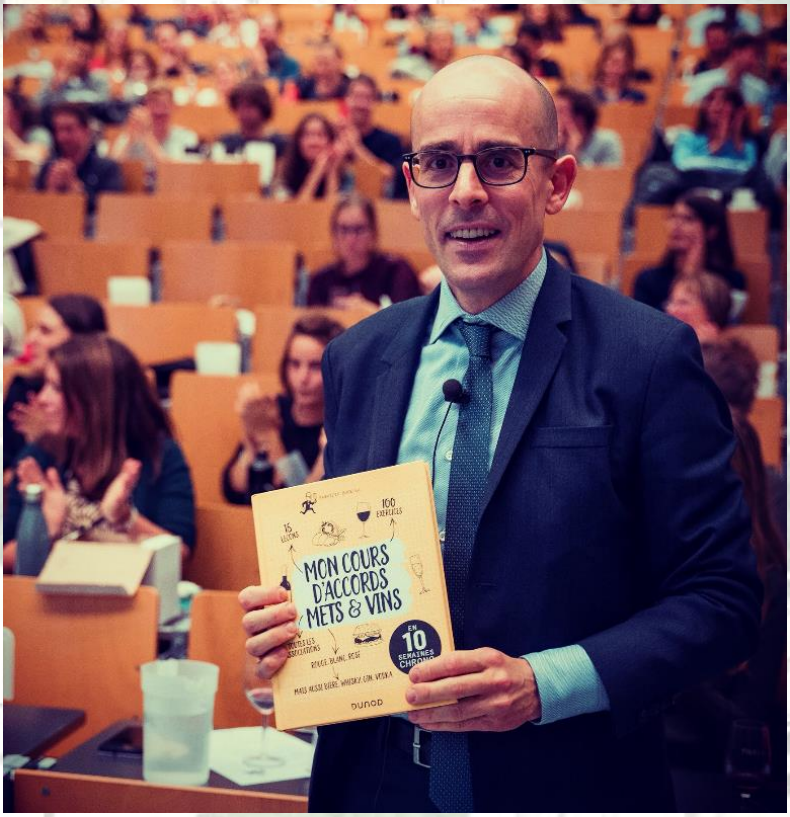

Pour illustrer le propos, imaginez qu'on apporte quarante éclairs dans un amphithéâtre de 200 étudiants. Imaginez qu'on leur demande de prendre une feuille de papier et d'indiquer soit 1 soit 10, je sais on pourrait le faire avec des applications subtiles mais ce n'est pas le dilemme de l'instagrammeur. S'ils indiquent 1, ils ne reçoivent rien, s'ils indiquent 10, ils reçoivent un éclair... à condition qu'au maximum 20 % des étudiants aient indiqué 10. En vérité, cela s'est passé exactement et de cette manière lors d'un de mes cours du mois de novembre dernier, c'était le temps d'avant le virus.

Dans le paradoxe du prisonnier, la stratégie consistant à indiquer 1 est classiquement appelée la stratégie de coopération : je joue le jeu afin d'aider la collectivité, même si cela n'implique pas un gain personnel. La stratégie qui consiste à jouer 10 est classiquement appelée la stratégie de défection, soit faire défaut, (to defect en anglais) : je joue la carte personnelle, advienne que pourra du collectif.

L'astuce est de mettre en place une certaine motivation (les éclairs) afin de poser le dilemme à chacun : vais-jouer collectif ou poursuivre mon intérêt individuel ? Si je n'apportais pas d'éclairs, mais que je demandais à mes étudiants de jouer le jeu "comme si", les résultats ne seraient pas probants (il faudrait pour être précis traiter le cas des étudiants qui détestent les éclairs et sont donc imperméables à l'attrait du gain).

En somme, il s'agit d'une situation comparable à celle des transports collectifs. Une certaine quantité de resquilleurs est tolérée par le système, même si dans l'idéal, ce serait mieux que personne ne resquille. Par contre, si un trop grand nombre ne paye pas son ticket, les transports publics ferment boutique et leurs portes.

Le confinement se prête bien à ce cadre conceptuel. Si l'objectif est de diminuer les contacts sociaux de 80 % (chiffre repris du modèle mis au point par l'Inserm en Île-de-France), chaque citoyen joue à l'insu de son plein gré à un dilemme du prisonnier multi-acteurs. Les individus privilégiant le collectif mettent en place la stratégie de distanciation sociale et les autres sont les resquilleurs.

LA MINUTE SCIENTIFIQUE

FABRIZIO BUCELLA

Il n'est pas possible de jouer aux dés avec le confinement, comme on pourrait le faire avec les éclairs. Je veux dire par là que la marge de manœuvre des 80 % est étroite. En effet, une grande partie de la population a dû continuer à travailler en maintenant des contacts sociaux (transports, alimentations, déchets, hôpitaux...) et il nous faudra à jamais les remercier. Pour permettre à ces personnes d'effectuer leurs tâches, il faut que les contacts sociaux des autres soient le plus proches possible de zéro, sinon le virus se propage. La moyenne sur l'ensemble de la population doit arriver à une diminution de 80 %. Le fait que l'écrasante majorité joue le jeu et qu'il y ait le moins possible de resquilleurs dépend de l'acceptation sociale des mesures, telle que je l'avais évoquée dans un précédant texte en forme de lettre adressée à mes étudiants juste avant le confinement. L'agrément de la population est indispensable, l'Etat n'ayant pas la capacité de contrôler tout un chacun, nous sommes face à nos choix et nos responsabilités.

Depuis la mi-mars, nous avons donc réalisé un énorme dilemme du prisonnier à l'échelle du pays. Comme nous l'avons vu, la caractéristique fondamentale du paradoxe est qu'il pose la question de confiance. Il faut jouer le jeu collectif et espérer que les autres le jouent aussi, même si individuellement on pourrait faire défaut. Imaginons un seul resquilleur : il ne met pas en péril le système et ne court pas grand risque d'être contaminé, car la propagation du virus est virtuellement à l'arrêt. Le problème survient si un trop grand nombre de personnes font ce raisonnement et s'écrouler le système.

LA MINUTE SCIENTIFIQUE

FABRIZIO BUCELLA

Peut-on filer la métaphore lors du déconfinement ? La perspective sera, de ce point de vue, semblable. Il n'y aura pas de déconfinement idéal et la crainte d'une deuxième vague, puis d'une troisième encore, sera bien présente, car nous n'avons à ce jour ni remède, ni vaccin. Si on voulait faire un déconfinement extrêmement ciblé, il faudrait tester tout le monde, ce ne sera pas possible, on parle aujourd'hui de se concentrer sur certaines populations (particulièrement exposées, à risque, symptomatiques...).

Pourtant il faudra bien en sortir, pour éviter les catastrophes médicales, psychologiques, sociales, culturelles et économiques, qui à un moment donné pourraient être pires que le virus. Là également se posera la question de confiance. Il restera des mesures de distanciation sociale, des recommandations données aux entreprises et aux particuliers, des interdictions de rassemblement, des distances à respecter, des gestes barrières...

Dans notre quotidien de futurs déconfinés, nous resterons acteurs d'un dilemme du prisonnier avec tous nos concitoyens comme co-joueurs. Pour se tirer d'affaire, la seule manière sera toujours de jouer le jeu collectif, en évitant la tentation de faire défaut. Pour cela, les responsables politiques et les experts à la manœuvre

devront expliquer, clarifier et répondre aux questions soulevées (par exemple, quelle serait la logique de ré-ouvrir les écoles alors que les rassemblements sont interdits ?). Seule une connaissance partagée permettra l'acceptation sociale des mesures de déconfinement par une écrasante majorité de la population. Pour revenir à nos étudiants et au jeu des éclairs, c'est comme si on indiquait 1 sur le bulletin de vote, laissant à d'autres (les moins nombreux possibles) le soin de se goinfrer.

PS: Qui a gagné lors du dilemme du prisonnier avec mes étudiants et les pâtisseries ? Il fallut le jouer deux fois, car lors du premier tour nous fûmes bien au-dessus du pourcentage de 20 % de stratégie 10 (faire défaut). Lors du deuxième tour, les étudiants innovèrent. Leur tactique a consisté à bourrer les urnes avec des bulletins de 1, qui ne correspondaient donc pas à des étudiants réels. Nous nous sommes retrouvés avec près de 300 bulletins à dépouiller pour 200 étudiants présents. Malgré cela, il y avait toujours plus de 20 % de défauts. À la fin, j'ai laissé les éclairs, pour prix de leur subtilité (le coup du bourrage de l'urne, on ne me l'avait jamais fait), après en avoir retiré un exemplaire au chocolat pour prix de mes efforts. Le partage du bénéfice s'est déroulé sous la forme du premier arrivé, premier servi dans une cohue indescriptible sans distance de sécurité, mais avec des larges sourires.

Prof. Fabrizio Bucella,Master en Physique, DEA en Sciences, Docteur en Sciences, Professeur à l' Université Libre de Bruxelles

Le billet de César

Préserver la nature sera notre objectif principal durant le siècle à venir

Chère amie, Cher ami, des Costes du Rhône,

Coronavirus, Covid-19, pandémie, confinement, nombre de décès, respirateur, chômage partiel,,.. tels sont les mots que nous entendons le plus souvent depuis quelques semaines.

Nous avons évidemment, et naturellement tout d'abord, tous une pensée pour toutes les victimes de ce virus et leur famille. Cette pandémie a vu disparaitre des noms connus mondialement. Artistes, scientifiques, hommes politiques,.. Nul n'est épargné. Au-delà de ces personnalités, reconnaissons que cette pandémie nous rappelle d'abord que nous sommes des êtres vivants, et donc vulnérables. Cette vulnérabilité est issue de notre interdépendance aux autres (humains, animaux,..). Le monde n'est pas qu'un, mais multiples.

Les vignerons le savent mieux que personne. Un problème, s'il n'est pas traité à la racine, pourrait engendrer une catastrophe dans une récolte. Comme l'a bien rappelé Al Gore, l'an dernier, à l'occasion du Protocole de Porto, le domaine viticole est le leader incontestable dans la préservation du biotope.

LE BILLET DE CESAR

La crise sanitaire, nous le savons, provient d'une utilisation toujours plus intense des ressources planétaires. La destruction d'écosystèmes de plus en plus nombreux multiplie les « contacts » entre espèces, hommes et animaux alors que ces derniers peuvent servir de lien et de frein avec l'humain (résistance aux antibiotiques, par exemple). Si nous n'y faisons pas plus attention, l'équilibre entre les espèces risque de se rompre. Ajoutons que le réchauffement climatique peut aussi conduire certains animaux, vecteurs de maladie à prospérer là où ils ne vivaient pas avant… La déforestation est une des conséquences de ces choix non compensés ([6]). Ce que nous devons comprendre, c'est que toute activité humaine peut créer l'occasion pour tout microbe de se rapprocher de l'homme ; et donc, d'avoir des conséquences néfastes pour lui. C'est, en quelque sorte, l'histoire de l'arroseur arrosé. Cette crise sanitaire est l'exact reflet des conséquences inévitables de cette suractivité, ou du moins de cette activité non protectrice de la nature.

La préservation de la forêt

« Au rythme où progresse la déforestation, le plus grand poumon de la Terre aura disparu avant le milieu du XXIe siècle »

Dans ce cadre, nous comprenons fort aisément que la forêt constitue un élément primordial et indispensable à préserver. Rappelons-nous, notamment, l'intérêt des zones boisées, notamment à proximité des vignes, pour les chauves-souris ([7]). Face à de multiples tentatives de déforestation, le rôle des Autorités compétentes en la matière est de maintenir intactes les fonctions et les valeurs écologiques de la forêt. Ces fonctions doivent, en outre, être améliorées ou restaurées, notamment la régénération et la succession de la forêt ; la diversité génétique, la diversité des espèces et des écosystèmes et, enfin, les cycles naturels qui affectent la productivité de l'écosystème forestier.

[6] Zéro artificialisation nette » (ZAN) - Plan biodiversité 2018 - Voir Liège au fil du Rhône numéro 18 (pages

[7] **Nous aborderons le sujet dans notre prochain numéro.**

LE BILLET DE CESAR

Et puis, à titre personnel, apprenons à mieux apprécier ce que la forêt nous donne. Elle nous communique une énergie, saine pour notre santé, un bien-être certain et aide aussi à relativiser nos problèmes personnels. A travers le rôle de l'arbre dans notre quotidien (photosynthèse,..), nous prenons conscience que cette interdépendance de l'homme avec la nature est un élément essentiel de notre existence.

Préserver notre nature est, et sera, notre objectif principal, non seulement pour notre génération mais aussi pour celles à venir durant ce siècle.

« *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas. Prenons garde que le XXième siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie* », avait déclaré le Président Chirac au sommet de Johannesburg, le 2 septembre 2002 ([8]). Cette phrase résonne aujourd'hui comme une alerte à l'Humanité. Il tient à nous de travailler à ce que aucune autre pandémie puisse avoir les mêmes résultats. La vigne s'en portera aussi bien mieux ! Tout est lié !

Prenez soin de vous et des vôtres !

César

[8] Sommet mondial pour le développement durable

Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise

Des nouvelles de nos amis de la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise

« *Prenez bien soin de vous et de vos familles* »

Géry Delbecque, Président de la Compagnie de la Côte du Rhône gardoise, a transmis à notre Consul un message de solidarité envers les vignerons.

Comme la Commanderie des Costes du Rhône, les compagnons de la Côte du Rhône Gardoise « *souhaitent aider les vignerons dès que la vie reprendra son cours normal* ».

Il avoue aussi à ses compagnons qu'il a besoin de leur dire : « *vous me manquez et j'attends avec impatience le moment où ils pourront se retrouver dans la convivialité, une notion qui n'aura jamais pris autant de valeur qu'en ces temps de confinement* ». Sentiments que nous partageons toutes et tous, Merci Géry de ce sympathique message !

PENDANT

LE CONFINEMENT

En guise de souvenir du confinement….

SOMMAIRE

L'EDITO DU CONSUL 1

La filière rhodanienne se mobilise et appelle à la solidarité et à la responsabilité collective 5

Dérogation pour les mentions d'étiquetage liées à la mise en bouteille 8

Chômage partiel. Comment procéder ? 10

Sondage : Quels impacts de la crise du Covid-19 sur les vignerons rhodaniens ? 12

Stratégies naturelles pour soutenir votre immunité 19

ECHOS DU VIGNOBLE 27

Les achats de vin en ligne profitent du confinement et font naître de nouvelles tendances pour l'avenir ! 27

Ventes aux enchères de vin : prix en baisse, opportunités à saisir 30

Europe. La Commission européenne va-t-elle autoriser en urgence la distillation de crise et/ou le stockage 31

Baronnie : Promotions sur les vins rhodaniens ! 34

Effets de la crise du covid-19 sur la consommation de vins ? 37

Initiative suite corona : lancement de la première plateforme circuit court 42

Les Cours « Confinement » du Professeur Fabrizio Bucella 44

Cours Confinement : entretien avec Fabrizio Bucella 47

La minute scientifique du Professeur Fabrizio Bucella 52

Le dilemme du prisonnier confiné 52

Le billet de César 57

Préserver la nature sera notre objectif principal durant le siècle à venir 57

Des nouvelles de nos amis de la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise 60

En guise de souvenir du confinement…. 61

EN VEDETTE

LES FONDUS DU VIN

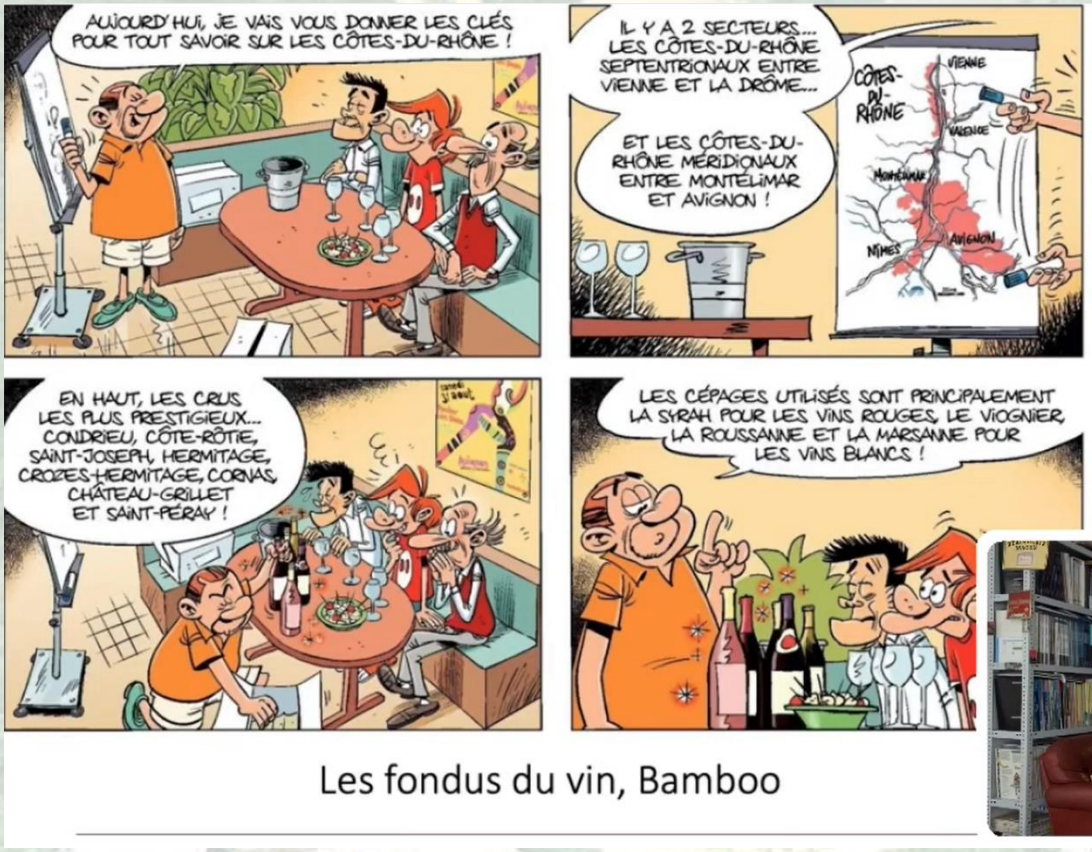

Les fondus du vin, Bamboo

Les Fondus du vin, Héros de la formation « confinement » sur les vins du Rhône

« **Liège au fil du Rhône** »©, Bulletin d'information de la Baronnie de Liège des Costes du Rhône

https://fr-fr.facebook.com/Baronnie-li%C3%A9geoise-des-Costes-du-Rh%C3%B4ne-979704565439387/

*Richard BONNECHERE * Alain CASARIL * Jean CHAVANNE * Denis COOLEN * Pierre LUTHERS * Sébastien LUTHERS* Didier MAES* Pierre MARTIN * Guy NIKELMANN * Mireille SBRASCINI * Albert THYSE * Christian VANDERSANDEN *Jacques WOLFS*

Editeur responsable : Pierre Luthers (pl@enjeu.be)

Rédaction : Didier Maes (didier.maes@belgacom.net)

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro : Fabrizio Bucella, Dino Halikas, Pierre Luthers, Olivier Saive

Photos : André Courtois, Sébastien Luthers, Pierre Martin, Guy Nikelmann, Joseph Verhoest, la rédaction

Périodique – numéro 20- spécial Crise covid-19 – Mars-Avril- Mai 2020©

L'alcool est à consommer avec modération mais surtout avec raison

Les Vins de la Vallée du Rhône

RAPPEL : Cotisation de membre 2020 : 50 euros (75 pour les couples), par versement sur le compte BE29 0013 4894 6664.

Vu l'actualité relative à la crise du covid-19, l'article prévu concernant le 477ème chapitre de la Commanderie à Marseille paraîtra dans notre prochain numéro avec des témoignages des vignerons sur la crise et l'après crise,.. et bien plus,..

Vue sur la courbe du Rhône